16e ANNÉE — 1867

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

Deuxième Série — Deuxième Année
N° 6. 15 Juin 1867



PARIS
AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ
174, rue de Rivoli (Écrire *franco.*)
Paris. — Ch. Meyrueis. — Grassart. = Genève. — Cherbuliez.
Londres. — Nutt, 270, Strand. = **Leipzig. — F.-A. Brockhaus.**
Amsterdam. — Van Bakkenès et Cie. = Bruxelles. — Mouron.
1867

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

NOUVELLE SOUSCRIPTION

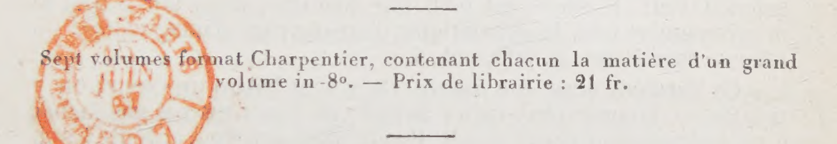
A

L'HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION FRANÇAISE

Par F. PUAUX.



Sept volumes format Charpentier, contenant chacun la matière d'un grand volume in-8°. — Prix de librairie : 21 fr.

De toutes les Églises sorties du grand mouvement religieux du XVIme siècle, l'Église réformée de France est celle dont l'histoire est la plus intéressante et la plus dramatique. M. Puaux, le premier, a écrit d'une manière étendue cette grande page d'histoire; il l'a fait en Huguenot qui aime ses frères, mais en historien qui aime plus encore la vérité que ses frères. Son ouvrage, indispensable au Protestant qui veut connaître le passé de ses ancêtres, ne l'est pas moins à celui qui fait une étude spéciale des événements qui se sont accomplis en France depuis François Ier jusqu'au premier Consul, car on y trouve ce qu'on chercherait vainement dans nos histoires générales de France, leurs auteurs paraissant presque oublier que, pendant plus de quatre-vingts ans, notre histoire, dans sa partie la plus saillante, est celle du Protestantisme.

L'ouvrage de M. Puaux a été accueilli avec une vive sympathie, en France, en Suisse et à l'étranger.

Voici quelques extraits des comptes-rendus pris en partie dans le prospectus publié par Michel Lévy :

« Ce que nous pouvons affirmer pour le moment, c'est que cette Histoire, d'un intérêt si immédiat pour tous les Protestants, d'une lecture facile, d'un style clair, rapide, chaleureux, a sa place marquée *dans toutes les familles protestantes*, auxquelles elle retrace le passé glorieux de leurs pères, leur donnant aussi les plus touchants et les plus héroïques exemples de foi, d'amour et de dévouement. Un pareil livre est *le livre d'or des Protestants français*. — (*Semaine religieuse*, ve année, p. 31.)

» Nous avons lu le premier volume de l'Histoire de la Réformation avec le plus vif intérêt. Tout nous a captivé, le fond, la forme et la manière dramatique dont les faits sont racontés. — (*Témoin de la Vérité*, 10e année, page 19.)

« Biographies, monographies, documents de toutes sortes, matériaux retirés de la poussière des bibliothèques et publiés avec soin, il ne manquait à ces richesses qu'une main habile et ferme qui les réunît en un tableau vivant; il fallait relier cette gerbe, et c'est là ce que M. Puaux a tenté pour notre Réforme française, comme d'autres l'ont tenté pour l'Allemagne ou l'Angleterre. L'entreprise était difficile, elle exigeait de sérieuses recherches, de patientes investigations, un grand tact critique, une grande prudence dans l'emploi des sources, et un véritable esprit d'impartialité. Hâtons-nous de dire que M. Puaux s'est tiré avec honneur de ces difficultés. Il n'a pas côtoyé l'Histoire; il est entré résolument dans l'épais fourré des faits, des détails même, et il a su tenir constamment, au milieu de ces détails, le fil conducteur d'une main si sûre, que jamais son esprit n'est embarrassé, ni son exposition languissante. Le style est si rapide, la narration si animée, qu'on oublie presque, à la lecture, ce qu'il a fallu à l'auteur de veilles studieuses et de laborieux loisirs pour compulser tant de sources et coordonner tant de matériaux accumulés par la science. Cette Histoire est bien une histoire; mais elle a tout le mouvement et tout le dramatique d'un ouvrage d'imagination. — (*Revue chrétienne*, p. 305, vol. 6.)

« Ce livre est écrit *con amore*. On y sent battre un cœur; on y trouve un homme plus qu'un auteur, et l'on n'en est pas fâché. C'est précisément parce que M. Puaux mêle son âme ardente à son œuvre, que cette œuvre palpite et qu'elle est si intéressante. — (*Vie chrétienne*, 5e année, p. 112.)

« Pour écrire cette Histoire, l'auteur possède des qualités saillantes. Il a la rapidité dans le récit, le trait vif, le bon sens ferme et le mélange de familiarité et d'imagination brillante qui donne à son style le cachet de l'originalité. Il possède un don plus précieux encore, il a la foi. M. Puaux, par ses convictions, par son esprit religieux, est en communication avec ceux dont il raconte l'histoire. Qu'on ne craigne pas que M. Puaux manque aux devoirs de l'historien et fasse des pamphlets ou de la satyre. Il est de son siècle par l'élévation des vues, s'il est du XVIme par la doctrine; il n'hésite pas, quand il le faut, à signaler les fautes des réformateurs, et personne ne flétrirait plus énergiquement le supplice de Servet. La foi de M. Puaux le sert admirablement pour donner de l'intérêt et de la vie à son Histoire. On voit que pour lui rien n'a vieilli dans le passé, et sa narration en reçoit un singulier caractère de vérité et de fraîcheur. — (*Espérance*, 21e année, p. 18.)

» Notre historien jette des flots de lumière sur cette courte période (celle du règne de Henri II). Chaque personnage important pose devant nous : la cour de Henri II et de ses successeurs. Comme les fils s'entremêlent! quelle patience! quel labeur pour les bien trouver et offrir aux lecteurs un tableau net, pas trop chargé de couleurs, mais pourtant vrai et saisissant! C'est ce que fait notre auteur, et ce volume n'est en rien inférieur au précédent par la rapidité et la précision du récit. Style nerveux, naturel et digne de l'Histoire, faits abondants et choisis pour mettre en saillie un personnage ou une époque; vous trouvez tout cela dans ce livre. Le diplomate y suivra sans peine les contours, les ruses des ennemis de la Réforme. L'homme qui ne répugne pas à assister à des champs de bataille en verra là quelques-uns décrits, on le

dirait, par un habile tacticien. (*Archives du christianisme*, vol. 26 et 27, p. 153.)

« Le cadre adopté par l'écrivain lui a permis d'entrer, sur presque tous les sujets, dans des détails pittoresques et circonstanciés, qui ajoutent beaucoup à l'intérêt de son récit. Comme il a de l'esprit, de la chaleur, souvent des mots heureux, on peut dire qu'en beaucoup de cas il a su rajeunir des faits sur lesquels il semblait que tout avait été dit avant lui. — Les quatre volumes que nous avons sous les yeux, et ceux qui doivent suivre, nous font penser que M. Puaux *aura dressé un monument durable à la gloire de ces Huguenots magnanimes* dont l'amour et le souvenir sont si avant gravés dans son cœur. —(*Le Chrétien évangélique*, 4e année, p. 536.)

« Des milliers d'exemplaires se sont vendus ; il est le livre aimé de nos populations chrétiennes. Il en est l'hôte de la famille qu'il charme par ses récits animés. Toutes les qualités de l'écrivain populaire, l'auteur les possède à un degré éminent : il parle au cœur, voilà pourquoi il a tracé un fort sillon dans le peuple chrétien. J'ai lu, ajoute le critique, ces sept volumes assez compactes, je ne dis pas sans fatigue, mais entraîné et charmé. Les taches légères de *l'Histoire de la Réformation* ne l'empêchent pas d'être une œuvre éminente.—(*Revue chrétienne*, nº de déc. 1866.)

Plusieurs autres journaux français et étrangers ont rendu compte dans le même esprit de l'*Histoire de la Réformation française*, et tous se sont accordés à reconnaître chez l'auteur une rare impartialité. Un juge des plus compétents dans la matière, M. Bruch, doyen de la Faculté de Théologie protestante à Strasbourg, disait dernièrement à l'auteur : « *Je lis en famille votre histoire*; *elle nous intéresse vivement. Tout en étant très huguenot, vous êtes très impartial. Votre livre ne répond pas à un intérêt du moment, mais à un besoin durable ; il doit dès lors recevoir un accueil très favorable dans les Églises réformées de France auxquelles vous avez donné leur véritable histoire.* »

Quelque grand que soit le succès d'un ouvrage, il arrive un moment où, forcément, la vente se ralentit, soit parce que tous ceux qui ont désiré l'avoir l'ont, soit parce que ceux qui ont désiré l'avoir également n'ont pu l'acheter à cause de son prix. Il ne reste alors à l'auteur qui veut le mettre entre les mains de ces derniers, que de leur en faciliter l'achat ; c'est ce que se propose faire l'auteur de *l'histoire de la Réformation française.* Il ne brisera donc pas ses clichés avant de savoir si le public répondra à cette souscription avec autant d'empressement qu'à la première. Il ne dépendra pas de lui qu'il en soit autrement, puisqu'il se contentera de rentrer dans ses déboursés, et que le prix de librairie (21 fr.) sera abaissé à 8 fr. 50 les 7 volumes, en tout, papier, format et caractères, conformes au premier tirage ; mais pour cela il faut qu'il trouve 2000 souscripteurs. Ce sera facile si, dans chaque nouveau souscripteur, il trouve un aide qui se fasse un devoir d'en trouver d'autres autour de lui, et cela de *suite*, attendu qu'une fois le tirage terminé les planches seront brisées et l'ouvrage ne se trouvera plus dans le commerce de la librairie. (1)

MARTIN, *imprimeur.*

(1) Si l'auteur n'avait pas conservé ses clichés, le prix de revient serait de 3 fr. de plus par exemplaire, et s'il fallait faire une composition nouvelle à 1000 exemplaires et vendre l'ouvrage par les libraires, le prix de l'exemplaire dépasserait 25 fr.

MODÈLE DE SOUSCRIPTION.

Je, soussigné, ...

demeurant à .... départ[t] d ....

déclare souscrire à .... exemplaires de *l'histoire de la Réformation française* contenant 7 volumes, conformes en tout au premier tirage, que je paierai un mois ou ...... mois après le jour où je l'aurai reçu, et ce au prix de 8 fr. 50 c. l'exemplaire, mais l'auteur sera libre de ne pas me remettre l'ouvrage s'il croit ne pas avoir un nombre suffisant de souscripteurs.

(Signature.)



Remplir les blancs, mettre sous bande et ne pas oublier d'affranchir avec un timbre de 1 centime pour la France, et de 5 centimes pour la Suisse, et adresser à M. LÉORAT, à Alais (Gard).

Si le délai d'un mois pour solder l'ouvrage est trop court, on pourra prendre un plus long délai.

P. S. L'ouvrage sera rendu franco à Strasbourg, Nancy, Mulhouse, Montbéliard, Lyon, Valence, Marseille, Nimes, Montpellier, Castres, Toulouse, Agen, Bordeaux, S[te]-Foy, Poitiers, Rochefort-sur-Mer, Nantes, Angers, Orléans, Paris, Rouen, Le Hâvre, Caen, Amiens, Lille, Saint-Quentin, Genève, Lausanne, Alais, Saint-Hippolyte-du-Fort, Castres, Annonay, Orthez.

Une circulaire désignera aux souscripteurs la ville et le lieu de la ville où on pourra prendre l'histoire.

Mettre une + sur la ville où l'on veut que l'ouvrage soit adressé.

Imprimerie J. Martin à Alais.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

ESSAI SUR LES NÉGOCIATIONS DES RÉFUGIÉS

POUR OBTENIR LE RÉTABLISSEMENT DE LA RELIGION RÉFORMÉE AU TRAITÉ DE RYSWICK (OCTOBRE 1697)

Lorsque les protestants quittèrent la France pour aller chercher un asile dans le Brandebourg, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, ils ne considérèrent leur établissement dans ces contrées que comme provisoire. Les réfugiés ne pouvaient s'empêcher de songer à ce qui s'était passé aux premiers temps de la Réforme, quand régnaient alternativement la persécution et la tolérance ; et dans les vicissitudes qu'avaient éprouvées leurs aïeux, ils voyaient une image de leur propre destinée. D'un autre côté, les réfugiés ne doutaient pas que Louis XIV ne revînt à une modération qu'ils se figuraient lui être naturelle. Le désir ajoute de la force aux apparences qui le flattent ; aussi les protestants étaient-ils persuadés que Louis XIV ouvrant les yeux, et reconnaissant enfin les funestes effets de la persécution, reviendrait sur la fatale mesure qu'il avait adoptée, et remédierait au mal en les rappelant en France.

Le vieil esprit qui avait si longtemps agité la réforme française s'était éteint depuis que Richelieu avait fait signer aux protestants la paix d'Alais (1629). Du jour où ils avaient cessé d'être un parti politique, ils étaient devenus royalistes, et royalistes dévoués. Leur attachement résista même à l'épreuve de l'exil. Chassés de France par la persécution de Louis XIV, ils restèrent les fidèles sujets de celui qui les avait bannis, et ce ne fut qu'après de longues années qu'ils s'habituèrent à la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre, aux institutions démocratiques de la Suisse et des Pays-Bas. Trente ans après la Révocation, lorsqu'on signa le traité d'Utrecht, les protestants français firent des efforts aussi énergiques qu'infructueux pour obtenir la permission de rentrer dans leur patrie.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit que les événements de 1688 surprirent les réfugiés. On n'a pas à retracer ici les détails d'une des plus mémorables révolutions qui se soient accomplies dans l'histoire: il suffit de rappeler que toute l'Europe fut attentive à la grande lutte qui se préparait en Angleterre, et en attendit l'issue avec ce mélange de crainte et d'espérance que font naître les crises desquelles dépend la destinée des nations. Dans toutes les églises françaises de Hollande on fit des prières pour le succès de l'entreprise de Guillaume d'Orange. Sous l'impression des écrits de Jurieu, les réfugiés virent dans la chute des Stuarts et l'avénement d'une dynastie protestante au trône d'Angleterre, l'accomplissement des prophéties et le signe de leur prochain rétablissement dans le pays natal.

La guerre de la ligue d'Augsbourg éclata peu après les événements qui amenèrent Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre. Au milieu de ces grandes luttes qui agitèrent l'Europe entière, les réfugiés purent se croire un moment oubliés. Mais ils ne cessaient pas de compter sur le prince pour lequel ils avaient exposé leur fortune, leur vie, dans une expédition dont ils avaient en définitive assuré le succès.

Défenseur naturel de la Réforme, le premier service que le roi d'Angleterre avait à lui rendre semblait devoir être le rétablissement des réfugiés et la restauration de la foi protestante dans le royaume de France.

Du reste Guillaume avait donné de nombreuses preuves de l'intérêt qu'il portait aux exilés et à leur cause. « Soyez assuré, écrivait-il à Jurieu qui venait de le féliciter de son avénement au trône, soyez assuré que je ne négligerai rien de ce qui sera en notre pouvoir pour protéger et avancer la religion protestante, et Dieu, j'espère, m'en donnera les moyens afin que je puisse sacrifier le reste de ma vie à l'avancement de sa gloire » (1). Ces nobles paroles, partout répétées, entretenaient chez les réfugiés des espérances que vint encore confirmer une déclaration publique du roi aux ministres exilés de Londres.

C'était le 3 février 1691. Jacques II, après la triste campagne d'Irlande, avait été obligé de repasser la mer et de venir encore une fois demander un asile à Louis XIV; les ministres réfugiés vinrent féliciter Guillaume sur cet événement qui assurait la durée et la prospérité son règne.

« Le roi des rois, lui dirent-ils, vous a suscité comme un Alexandre et un César, non pour faire des esclaves de tous les peuples, mais comme un David et un Constantin, pour rétablir son empire et faire régner partout la piété et la justice. » Ils lui demandèrent ensuite de songer aux Eglises de France : « Ecoutez, Sire, une prière si juste, écoutez une voix qui n'est pas la nôtre, mais la voix de Dieu et de son peuple. » « J'espère, répondit le prince, que la Providence qui m'a guidé jusqu'ici, me fera la grâce de travailler au rétablissement de l'Eglise pour laquelle je sacrifierai toujours ce que j'ai de plus cher au monde (2). » Ces paroles du prince semblaient annoncer un avenir meilleur, la fin d'une terrible persécution

(1) Manusc. Court. Vol. XVII. T. D. Copie de la lettre de S. M. le roi de Grande-Bretagne à M. Jurieu.

(2) Msc. Court. *Mémoire sur les arcs de triomphe élevés le* 3 *fév.* 1691, *et sur la députation de l'Eglise de Savoie et des ministres réfugiés.*

et le commencement d'une ère réparatrice pour les réfugiés.

Ce fut dans les derniers jours de l'année 1691, que les exilés, encouragés par les promesses du roi d'Angleterre, songèrent sérieusement à la possibilité de leur retour en France, par l'intervention des puissances protestantes. Mais ce projet fut abandonné à la suite des avis du roi d'Angleterre et du grand pensionnaire de Hollande, qui trouvèrent qu'on avait engagé beaucoup trop de personnes dans une affaire qui exigeait le plus grand secret.

L'un des auteurs du projet (1), M. Orillard, ancien pasteur de Saintes, le reprit vers le commencement de l'année 1693. L'occasion semblait plus favorable que jamais. Louis XIV désirait la paix, et, dans de pareilles circonstances, les réfugiés pouvaient espérer, grâce à l'intervention de quelques-unes des puissances signataires du traité, l'insertion d'une clause qui garantirait leur retour en France. Tel était l'espoir de M. Orillard, homme sincèrement attaché aux grands intérêts du protestantisme, à la piété et à la droiture duquel les hommes les plus considérables de la Hollande rendaient le plus éclatant témoignage. Il était admis à l'intimité d'un homme influent dans les Etats généraux, d'un des plus fidèles serviteurs de Guillaume d'Orange, M. Dodyck. Il s'ouvrit à lui sur son projet. Les puissances protestantes avaient de grands intérêts à soutenir ; la gloire de Dieu et la religion protestante étaient en péril, et Dieu demande aux petits comme aux grands de tout sacrifier pour son service. S'il avait placé le roi d'Angleterre sur le trône, n'était-ce pas pour réaliser la noble devise gravée sur ses étendards, lorsqu'il aborda les côtes de la Grande-Bretagne, et pour rouvrir aux exilés le chemin de la patrie ? M. Dodyck encouragea beaucoup M. Oril-

(1) La plus grande partie des détails qui vont suivre sont tirés d'un manuscrit de la collection Court, T. 48, P. XIII. *Journal de ce qui s'est passé entre quelques réfugiés pour parvenir au rétablissement de l'Eglise de France depuis l'an* 1693. — On lit ce passage en tête du manuscrit : « Mais toi, Eternel, tu te lèveras, tu auras compassion de Sion, car tes serviteurs sont affectionnés à tes pierres et ont pitié de ta poudre. »

lard et approuva son projet de choisir un comité composé des hommes les plus marquants du Refuge.

Quelques jours après cet entretien, à la demande de M. Orillard, MM. de Vrigny, de Peray, de Beringhen, Jurieu, et Benoît acceptèrent la pénible mais glorieuse mission de travailler au rétablissement des Eglises de France. Le comité renfermait dans son sein des gentilshommes, des magistrats, des pasteurs : en faisant un pareil choix M. Orillard avait voulu rester fidèle aux anciennes coutumes des Eglises de France, qui avaient toujours appelé dans leurs conseils les représentants de toutes les classes de la société.

M. de Beringhen était un ancien conseiller au Parlement de Paris. Son dévouement, sa piété, son zèle étaient connus. Elie Benoît avait dit en parlant de lui : « Ni l'exil, ni la prison, ni le couvent ne purent l'étonner (1). » De tous les membres laïques du comité (2) ce fut celui qui s'occupa avec le plus d'ardeur de la cause qu'il avait à défendre. MM. de Vrigny et de Peray étaient des gentilshommes sincèrement attachés à la religion. Elie Benoît devait être l'homme politique du comité ; son remarquable ouvrage sur l'Edit de Nantes l'avait désigné comme un des plus compétents dans la question qui allait se traiter. La place de Jurieu n'était pas moins bien indiquée ; on connaissait trop son zèle, ses talents, pour douter un seul instant qu'il ne se dévouât tout entier au service d'une si grande cause. Si Jurieu prêta au comité l'appui d'un grand nom, Benoît lui assura le concours d'un esprit aussi ferme que sage et persévérant. Ne rien attendre du roi de France, demander tout à l'Angleterre et à la Hollande, tel était le programme politique du comité, qui par là froissa peut-être bon nombre de réfugiés, enclins, malgré leurs malheurs, à trop espérer de la justice et de la magnanimité de Louis XIV.

Un fait curieux à signaler, c'est le peu de place qu'occupe

(1) *Histoire de l'Edit de Nantes*, T. V, 23.
(2) Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur de Vrigny et de Peray, M. Haag ne les cite pas.

dans les négociations l'idée de patrie. Un homme seul semble occuper la scène, être présent à la pensée de tous. La patrie disparaît et s'efface devant la personnalité de Louis XIV. Quelques passages d'une lettre de Benoît nous montreront assez quelle était l'opinion du principal agent du comité. Il s'était mis en rapport avec les directeurs du Refuge de Lausanne. Ceux-ci s'étonnaient de ce que l'on songeât à traiter sans s'adresser directement au roi de France. Benoît leur répond (1) : « Quand nous adresserons quelque écrit qui doive paraître avec aveu et qui puisse venir à la connaissance du roi de France, nous y garderons toutes les mesures du respect imaginable, mais nous ne voulons pas que les respects aillent jusqu'à autoriser les prétentions démesurées que la France prend pour le fondement de toute sa conduite, ni jusqu'à reconnaître la moindre justice dans les traitements qu'on nous a faits ou la moindre injustice de notre côté. Nous aimerions mieux perdre toute espérance de plaire à la cour de France et de rentrer dans ses bonnes grâces, que de les racheter ainsi aux dépens de notre cause par des humiliations qui nous feraient tort. Nous n'avons point de grâce à demander et, avec quelque respect que nous soyons résolus de parler, nous ne laisserons pas de crier justice. »

Cette lettre qu'écrivait Benoît en juillet 1697, était le résumé de la conduite politique du comité, et dans l'histoire de ces négociations, nous le verrons demeurer invariablement fidèle à ces nobles maximes. Les nécessités du temps firent de ces pasteurs occupés du soin des âmes de véritables hommes d'Etat, des diplomates habiles, des politiques consommés. C'est un fait remarquable et digne d'être signalé que les rares aptitudes que déployèrent, dans les événements politiques de la fin du XVII[e] siècle et des premières années du siècle suivant, des hommes comme Benoît, Brousson, Jurieu, Basnage. Ils furent les directeurs, les habiles conseillers du

(1) Msc. Court. T. D. *Lettre d'Elie Benoît aux directeurs du Refuge à Lausanne.* Juillet 1697.

Refuge, et surent éviter la raideur des formes « trop consistoriales » pour parler la langue de la politique et des affaires.

Le comité fut convoqué pour la première fois, le 18 mars 1694, chez M. de Beringhen, et il se mit aussitôt à l'œuvre. Jurieu rédigea plusieurs mémoires adressés au roi Guillaume, qui répondit favorablement à ces ouvertures, mais en recommandant le silence le plus absolu sur cette affaire. Sur l'invitation du grand pensionnaire Heinsius, Elie Benoît prépara un mémoire abrégé de ce que l'on pourrait faire en faveur des protestants français. La collection Court nous a conservé le morceau le plus remarquable qui soit sorti de sa plume (1). C'est moins un sujet du grand Roi qui parle, qu'un Français de 1791. Il hait Louis XIV; il souhaite sa défaite, son abaissement, mais il sépare le roi de la patrie, sans songer que cette dernière enchaînée au monarque partagera son humiliation. « Il est nécessaire, dit-il, de considérer tous les degrés de prospérité que Dieu peut accorder aux alliés, afin de mieux juger de ce qu'on doit attendre en faveur de notre relèvement, selon la conjoncture des affaires. » En cas de victoire des alliés, les plénipotentiaires devront demander la réparation du passé et des garanties pour l'avenir. Elie Benoît veut des libertés pour les protestants, et la première, c'est la liberté de conscience : « Il faut, dit-il, la présupposer appartenant à l'homme, de droit naturel et divin. » Le réfugié veut plus encore : liberté de culte, liberté du foyer domestique; liberté de publication et de débit des livres; liberté d'instruction, de sépulture; capacité de jouir des droits naturels et civils. C'est un Français du XVIIe siècle qui parle, et on croit entendre un contemporain de Sieyès et de Mirabeau réclamant la promulgation des droits de l'homme. C'était sous la solennelle garantie des états généraux rendus à la nation, que devaient être placés les droits de l'Eglise comme ceux de l'Etat, dans leurs mutuels rapports et leur indépendance réciproque. « Ce

(1) *Mémoire sur le sujet du rétablissement des Eglises de France.* Msc. C. T. 48. P. XVI.

qu'il nous faut, disait-il, c'est moins la garantie du roi qui n'est pas immortel, que celle de la nation qui demeure la même(1). » Ce mémoire, très-hardi pour le temps, fut présenté au roi d'Angleterre et reçut de lui le plus favorable accueil. Le pensionnaire de Hollande fut chargé de remercier son auteur, et de renouveler les promesses déjà faites par Guillaume, mais en faisant entrevoir que la situation politique devenant de plus en plus compliquée, il serait difficile de faire pour les réfugiés tout ce que le gouvernement de Sa Majesté Britannique aurait désiré.

Cependant le comité, qui n'avait pas eu connaissance du mémoire de Benoît, commençait à s'occuper des demandes à faire dans l'intérêt des Eglises de France. Les avis furent très-partagés : les uns voulaient simplement le rétablissement de l'Edit de Nantes; les autres désiraient qu'on y ajoutât des clauses relatives à différents sujets peu précisés dans ce traité. Lorsque le comité demandait le rétablissement de ce fameux Edit, il était d'accord avec l'opinion du plus grand nombre des réfugiés, pour lesquels l'Edit de Henri IV avait un prestige que rien ne pouvait effacer. Il consacrait le souvenir d'une lutte mémorable soutenue par leurs aïeux pour la liberté de conscience, et rappelait la mémoire d'un prince populaire qui leur avait accordé le droit de cité dans la nation française. Seul, Elie Benoît s'éleva contre l'idée du rétablissement de l'Edit de Nantes : fort des leçons du passé, il affirmait que c'était mal comprendre les intérêts de la religion protestante que de demander une pareille concession à la cour de France. « Il n'y en a pas un, écrit-il dans un mémoire adressé à la cour d'Angleterre, qui fasse réflexion que toutes les vexations qu'on a faites aux Réformés depuis quarante ans, n'ont été que des conséquences tirées de l'Edit à cause des ambiguïtés dont les articles sont susceptibles. » Il suppliait enfin la cour d'Angleterre « de ne se laisser point aller au préjugé général des

(1) Msc. Court. T. 48. *Mémoire sur le sujet du rétablissement des Eglises de France.*

réfugiés prévenus du nom de l'Edit de Nantes, dont ils n'ont jamais compris le contenu. »

Le mystère qui entourait les travaux du comité, comme les divergences de vues qui transpiraient au dehors, devaient exciter un certain mécontentement, qui fut habilement exploité par quelques esprits ardents du Refuge. On vit se former à la Haye un second comité, composé de dix membres, et traitant les affaires « avec un air d'autorité qui semblait faire croire qu'il avait reçu procuration de tous les réfugiés. » Cette anarchie ne pouvait qu'être fatale à la cause protestante. Les agents français en Hollande comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'état des esprits. Ils s'efforcèrent de faire pénétrer, dans le nouveau comité, quelques-unes de leurs créatures, et malheureusement ils y réussirent. Ce fut d'après les conseils de ceux qui eurent ainsi le triste courage de trahir leurs frères, que l'assemblée approuva le projet d'une pétition à adresser à Louis XIV au sujet du rétablissement des Eglises (1). On ne peut expliquer la conduite des réfugiés dans cette circonstance que par un respect exagéré du pouvoir royal et une confiance malheureuse dans la bonté du roi de France. Le piége était trop évident : les réfugiés, par le fait de cette pétition, renonçaient à la protection des puissances protestantes pour se mettre à la discrétion de Louis XIV.

Les agents français préparaient ainsi une réponse facile au cabinet de Versailles : si les plénipotentiaires protestants demandaient, dans une des clauses du traité qui allait bientôt se signer, le retour des réfugiés dans leur patrie, Louis XIV aurait sa réponse prête : « Ses sujets réfugiés lui avaient déjà fait cette demande, et c'est à eux qu'il se réservait de faire connaître sa volonté à cet égard. » Le comité des huit com-

(1) Nous n'affirmons ce fait que d'après l'autorité de Benoît. Voici ce que nous trouvons dans les Msc. Court, Pièce XII. T. 48. « Des ambassadeurs catholiques donnèrent avis qu'il y avait des réfugiés qui rendaient compte aux ambassadeurs de France de tout ce que les autres réfugiés faisaient pour parvenir à leur rétablissement; les ambassadeurs attestaient que la chose était arrivée plusieurs fois en leur présence, parce que, pour faire de tels rapports, on ne se croyait pas obligé à se cacher d'eux. »

prit immédiatement tous les dangers d'une pareille situation, et avec lui tous les esprits éclairés et judicieux. Néanmoins on voulut encore essayer une dernière fois de la conciliation; l'ancien comité demanda qu'on s'entendît sur les demandes à faire, et il formula le premier ses propositions qui furent repoussées. L'entente n'étant plus possible, on se sépara (1).

Les menées du nouveau comité devinrent si inquiétantes, que les huit résolurent d'envoyer un mémoire à la cour d'Angleterre pour expliquer la situation. Ils firent plus, et ce ne fut pas sans tristesse qu'ils publièrent la pièce suivante qui était comme la révélation publique des discordes survenues au sein du Refuge : « Dieu nous est témoin, disaient-ils, que ce n'est que pour l'intérêt de sa gloire, l'édification de son Eglise et la consolation de nos frères de France que nous faisons ce présent désaveu.

« Peut-être, ajoutaient-ils, que ceux que nous désavouons solennellement par cet acte public, ont des intentions aussi bonnes que leurs démarches sont mauvaises; mais les plénipotentiaires protestants, qui voient des gens qui se disent réfugiés dans un commerce étroit avec ceux qui nous accablent tous les jours de mille maux, n'auraient pas lieu de croire, si nous ne faisions le présent acte de désaveu, que nous n'avons pas sujet de nous plaindre du traitement qu'on fait en France à nos frères et que nous sommes déjà d'accord avec ceux qui continuent pourtant à nous opprimer. (2) »

L'éclat fut grand, et il ne fallut pas moins que l'intervention du pieux Brousson, cet avocat au parlement de Toulouse, devenu l'apôtre de la foi proscrite, avant d'en être le martyr, pour atténuer le douloureux effet produit par ce manifeste sur les Eglises du Refuge, et sur les puissances protectrices. Le comité comprit qu'il avait besoin, après ces divers événements, d'expliquer sa situation et de poser la question de droit. Jurisconsulte éminent, personne mieux que Brousson

(1) 1er octobre 1796.
(1) Msc. Court. T. 48, n° XXIII.

n'était apte à remplir cette tâche; il le fit avec un très-grand bonheur dans ses très-humbles remontrances aux puissances protestantes (1).

Il s'agissait de justifier les réfugiés : les divers événements qui avaient agité la Haye, avaient compromis aux yeux des princes la cause des protestants français. On avait cru voir chez eux des tendances républicaines, le mépris de la royauté. Brousson s'empresse de les justifier : « S'ils ont demandé, dit-il, la garantie des puissances protestantes, ce n'est pas dans le dessein de prendre de là occasion de violer le respect, l'obéissance et la fidélité qu'ils doivent à un prince souverain. Ils agissent comme des enfants obéissants, qui, voyant que leur père, prévenu par les artifices d'une marâtre, les a fait traiter avec une rigueur qui a mis leurs biens, leur vie en péril, et qui, désirant d'être réconciliés avec lui, souhaitent que leurs parents interviennent dans cette réconciliation, afin que leur intervention serve de frein à la passion de celle qui voudrait les perdre, et que l'on puisse désormais lui opposer ce juste obstacle. » La comparaison était ingénieuse : il était vrai que Louis XIV appelait les princes protestants ses frères et ses cousins, mais il n'était pas plus suspect de tendresse pour eux que pour « ses fils obéissants. » Quoi qu'il en soit, le mémoire de Brousson eut une heureuse influence, et parut un moment devoir rallier tous les princes protestants à la cause du Refuge. Les divisions intérieures n'en subsistaient pas moins, et Brousson, devenu membre du comité des huit, terminait tristement une de ses lettres par ces mots : « Seul pour soutenir notre pauvre Jérusalem ! »

F. Puaux fils.

(La fin au prochain numéro.)

(1) *Très humbles remontrances à toutes les puissances réformées et évangéliques sur le rétablissement des Eglises réformées de France.* (M. C.), brochure (éd. de 1697.)

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

LA RÉFORME SOUS HENRI III

LETTRES DE THÉODORE DE BÈZE A M. GABRIEL SCHLUSSELBERGER ET A L'ÉLECTEUR PALATIN

(Mars et juillet 1575)

En reproduisant les deux lettres suivantes, on veut surtout attirer l'attention sur les beaux recueils épistolaires conservés en Suisse. La correspondance de Th. de Bèze, dispersée à Genève, à Berne, à Zurich et à Bâle, permettrait de recomposer presque jour par jour l'histoire de la Réforme française pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle. On remarquera dans les deux pièces qui suivent des détails expressifs sur les déplorables résultats des guerres civiles en France : « Il y a apparence que d'un costé ce sera l'issue d'un Pharao, quant aux persécutions; et quant à l'Eglise du Seigneur qu'elle trouvera son désert en la France ; mesmes si ces guerres continuent, qui ne faudront de transformer ce tant grand et opulent royaume en une Arabie la Déserte, et Dieu veuille qu'au bout se trouve quelque terre de Chanaan ! » Si la France a échappé au triste sort de l'Espagne, c'est à la sagesse de Henri IV qu'elle le doit.

I

A M. Gabriel Schlusselberger.

Monsieur Gabriel Schlusselberger, mon bon seigneur et amy, à Nuremberg.

Monsieur, je vous remercie bien fort de la peine qu'avez prinse pour moi, envoyant mes lettres à M. Thretius, duquel encore que je n'aye eu response, je ne laisse de luy escrire de rechef, vous priant me faire ce plaisir de commectre mes lettres à quelque homme seur, à la première commodité que vous aurez. Il me desplaist bien fort de la maladie de M. Burnofter, et ce d'autant que je voy rester au monde si peu de fidelles serviteurs de Dieu, ce qui me fait

beaucoup plus de peur que toutes les menaces et les persécutions du monde. Mais c'est raison que l'obstination des hommes soit ainsy chastiée, et cependant il nous faut asseurer qu'il ne périra pas un des enfants de Dieu. J'escrirois volontiers tant à mon dit seigneur frère qu'à M. Herdesianus, mais voyant que mon nom est si odieux à quelques-uns (1), il faut qu'à mon regret je me garde d'escrire à plusieurs de mes frères et amis, durant le mauvais temps, craignant qu'en leur cuydant gratifier, comme je sçay que mes lettres leur seroient bien agréables, je ne leur fisse dommage, si les ennemys de la paix des Eglises en estoient advertis. Je vous prie, monsieur, d'autant que je vous puis plus aisément escrire en nostre langue, leur faire bien entendre ceste raison, affin qu'ils prennent de bonne part si je ne leur escris point, ce que toutes fois je feray désormais s'ils le trouvent bon, désirant cependant estre recommandé à leur bonne souvenance et entendre de leurs nouvelles.

J'ay fait une response latine à nos condamneurs de Forgue (?), laquelle je désirerois estre traduite et imprimée en allemand, dont je vous envoie un exemplaire pour vous et pour vos amis, qui recevront de la foire de Francfort, comme j'espère, le livre des épistres et responses de feu M. Calvin que nous avons fait naguères imprimer. Au surplus, quant à nostre estat, graces au Seigneur, nous jouissons, quant à nous, du repos accoustumé. Mais quant à nos frères des Eglises de France, la guerre va tousjours son train en telle sorte néantmoins que, graces à Dieu, nos affaires vont tousjours en avant, et vous puis dire que lorsque nous avons eu grosses armées, nous n'avions point la dixiesme partie de ce que Dieu a fait contre ses ennemys depuis les derniers troubles. Cependant estant fort recherchés de la paix, il a semblé bon finallement aux Eglises de donner à congnoistre par effect qu'elles ne demandoient ni le sang ni la ruine de la patrie, et pourtant se sont assemblés à Basle, vers M. le prince de Condé, les députés des provinces qui ont les armes en main pour leur juste déffense, là où je me suis aussy trouvé par leur volonté. On y a fort disputé de ce qu'on doit demander tant pour le fait de la conscience que pour avoir justice des massacres, et pour la seureté à l'advenir, pour n'estre point trompés ; soubs tous

(1) A cause de la querelle sacramentaire qui continuait à déchirer les Eglises d'Allemagne et de Suisse.

lesquels points on s'est finallemeut résolu de faire des bonnes et fortes demandes et s'y tenir constamment jusques au bout. Les dits députés avec passeports du roy partirent de Basle, il y a quatre jours, pour aller à la cour à Paris. Dieu scait ce qui en sera. Mais je n'ose rien attendre de bon de telles gens. Toutesfois Dieu tient les mains des rois, lequel je supplie nous envoyer en quelque repos ou bonne seureté pour n'estre ni estonnés des menaces de ses adversaires, ni allèchés encore un coup par leurs tromperies et ruses. Il n'y a point de trêves pour cela et fait chacune partie ce qu'elle peut. Je croy qu'aurez sceu la constance de ceux de Livron, la prinse d'Aigues-Mortes. Depuis peu de jours encore les nostres ont pris la ville d'Alais et le chasteau. Et voilà comme peu à peu ce pauvre royaume, jadis si opulent, s'achève de ruyner soy-même par un juste jugement de Dieu. Vous aurez sceu aussi le beau mariage du roy et son entrée à Paris, dont je ne vous escriray davantage.

Quand à la chandelle de cire, celle qu'il vous a pleu m'envoyer me plaist bien et vous prie m'en envoyer huict livres de mesme, au poids d'icy, qui sont dix-huict onces, que je payeray à celuy que me manderez. Et sur ce, Monsieur, me recommandant à vos prières et de tous mes bons seigneurs et amis de par delà, je supplie nostre bon Dieu et Père vouloir exaucer les gémissements des affligés, inspirer les rois et princes à le bien recongnoistre et redresser sa pauvre Eglise et nous tenir tous en sa saincte garde et protection. De Genève, ce 25 mars 1575.

Vostre entièrement amy et serviteur.

THÉODORE DE BÈZE.

Le bon cardinal (1) mourut le lendemain ou la nuit suivante d'une fiebvre chaude, estant devenu tellement phrénétique après avoir prins son Dieu de paste, qu'il l'a fallu lier dedans son lict, et à l'instant mesme courut un vent austral si furieux, non-seulement en Avignon où il est mort, mais aussy en la plupart de France, qu'il a abbatu plusieurs clochers, maisons et forêts, et *l'appelle-t-on le vent du cardinal.*

(Bibl. de Berne. Collect. Bongars, tome 46. Copie.)

(1) Charles de Guise, cardinal de Lorraine, un des plus ardents persécuteurs de la Réforme sous les Valois. Il survécut peu à Charles IX, et mourut le 26 décembre 1574. Voir Mézeray, *Histoire du règne de Henri III,* édit. Combet, T. I, p. 113 et suivantes.

II

A L'ÉLECTEUR PALATIN (1).

Monseigneur et très-illustre prince, ayant pleu à Dieu de choisir Vostre Excellence entre touts les princes de la chrestienté pour vous opposer à l'esprit mensonger, et vous ayant le Seigneur tellement fortifié en ces assaux, que non-seulement vous estes demeuré ferme en la vérité jusques à présent, mais aussy qui plus est avez fortifié et secouru les débiles et affligés, j'en rends graces au Seigneur tous les jours, le suppliant jour et nuit qu'il luy plaise nous conserver un tel instrument de sa gloire, ce que je ne dis point en flateur comme je scay, Monseigneur, que ne souffririez mesme d'estre flatté, mais pour ce que la vérité est telle et que je désire que recongnoissant Vostre Excellence les grâces que Dieu lui a faictes, elle soit de plus en plus encouragée à bien faire, comme de faict il est apparent que Dieu prépare de nouveaux combats en Allemagne, ayant donné efficace d'erreur très-grande à l'esprit mensonger ; esquels combats Vostre Excellence continuant en la vertu que Dieu luy a donnée trouvera nouvelles occasions de louer Dieu luy estre préparées, quelque événement qui soit suscité à ces tempestes; car Dieu a promis aux siens que le tout leur tournera en bien, et vous l'avez desjà souvent expérimenté. Ce nonobstant je prévoy que l'espreuve sera rude comme aussy la patience du Seigneur envers l'Allemagne a esté bien longue, et les jugemens sur ceste maison de Saxe particulièrement bien mal recognus, et fauldra que s'accomplisse ce qui est escrit Mathieu X, 35 (2). Mais, Monseigneur, Vostre Excellence se souvienne tousjours que la couronne gist au bout de la lice, là où vous la trouverez, car elle vous y attend.

Quant à la pauvre France, l'ire de Dieu brusle et consume tousjours; il est vray que cependant il faict son œuvre vrayement merveilleuse devant les yeux mesmes de ses adversaires contraincts de le recongnoistre. Mais il y a apparence que d'un costé, ce sera l'is-

(1) L'Electeur Frédéric III, fervent disciple de Calvin et zélé protecteur de la Réforme en France, mourut en 1576.

(2) Allusion aux discordes intestines de l'Electorat de Saxe, qui, sous Auguste, successeur de Maurice, semblait justifier ces paroles du Christ : « Je suis venu mettre la division entre le fils et le père, entre la fille et la mère, entre la belle-fille et la belle-mère. »

sue d'un Pharao, quant aux persécutions, et quant à l'Eglise du Seigneur, qu'elle trouvera son désert en la France; mesmes si les guerres continuent qui ne faudront de transformer ce tant grand et opulent royaume en une Arabie la Déserte, et Dieu veuille qu'au bout se trouve quelque terre de Chanaan.

Vostre Excellence me pardonnera si je passe si avant, et me supportera s'il luy plaist; au surplus sachant que nostre Dieu vous a faict ceste grace de le recongnoistre en ses pauvres membres, je supplie très-humblement, Monseigneur, Vostre Excellence qu'il luy plaise, comme premier prince du sainct empire, avoir pitié de ces pauvres citoyens de Besançon, et au lieu que maintenant ils comparoistront comme défendeurs, ayants esté par cy-devant demandeurs, il plaise à Vostre Excellence de bien entendre le mérite de leur cause (1). J'espère, aultant que j'ay peu entendre de leurs affaires, que les ayant entendus, Vostre Excellence trouvera qu'encores que par la faulte d'aultruy leur entreprise n'ayt succédé, et qu'il se puisse trouver quelques défaults en leur procédure, tant y a toutesfois qu'il se trouvera qu'ils ont esté et sont zélateurs des droicts de l'empire et de leur patrie. Ce qu'ils requièrent cependant à Vostre Excellence, c'est que ne pouvant trouver en ces quartiers lieu de seure demeurance, à cause des plaintes de leurs adversaires voisins de ces lieux, il plaise à Vostre Excellence, pendant que ces troubles s'esclaircissent, souffrir qu'ils soyent en quelque seureté soubs l'ombre de vos ayles, s'assubjectissans à toute congnoissance de cause juridicque. Ce sera l'endroict, Monseigneur et très-illustre prince, où je prieray nostre bon Dieu et Père, fortifier, bénir et avancer de plus en plus Vostre Excellence en toute saincte et bonne prospérité. De Genève, ce 4 juillet 1575.

[Le] très-humble et obéissant serviteur de Vostre Excellence

THÉODORE DE BESZE.

(Bibl. de Genève. Vol. 107. Minute originale.)

(1) Th. de Bèze devait d'autant plus s'intéresser au sort des protestants de Besançon qu'il avait lui-même prêché la Réforme dans cette ville, comme l'attestent les *Documents inédits de Franche-Comté*, cités par M. le pasteur Goguel (*Bulletin*, XI, 9).

LE CAMP DES ENFANTS DE DIEU

RELATION, PAR TOBIE ROCAYROL, DE LA MISSION DONT MM. HILL ET VANDERMEER, ENVOYÉS D'ANGLETERRE ET DE HOLLANDE A TURIN L'AVAIENT CHARGÉ AUPRÈS DES CAMISARDS (MAI 1704)

(Communication de M. le pasteur Fraissinet, d'Aiguesvives.)

Il y a encore abondamment à moissonner dans le champ fertile de l'histoire de notre Eglise en général, et même dans la partie de nos annales qui paraît avoir été le plus exploitée, savoir l'épisode des Camisards. Ni M. Court, ni M. N. Peyrat n'ont connu le manuscrit de Rocayrol, et ils ne parlent de celui-ci qu'en passant. Pourtant Rocayrol a été un conspirateur assez hardi pour jouer trois fois sa tête, et son récit est peut-être le plus précieux chapitre qui ait été écrit sur les héroïques *Enfants de Dieu*. Le savant et laborieux archiviste de l'Hérault, M. Thomas, est le premier qui ait fait du complice de l'abbé de La Bourlie et de sa Relation, que nous lui avions signalée, l'objet d'un important Mémoire publié à Montpellier, en 1859, sous ce titre : *Un agent des alliés chez les Camisards*. Ce travail, qui met surtout en relief les tentatives diverses de l'étranger pour secourir les Camisards, reproduit le récit de Rocayrol, mais n'est pas envers celui-ci plus généreux que Basville, dont il amnistie trop les rigueurs.

Tobie Rocayrol, né aux environs de Roquecourbe, vers 1670, apprit à Castres le métier de marchand de soie, et fut ouvrir une maison de commerce à Lyon. En 1700, de Barbézieux, secrétaire d'Etat, l'autorisait à faire un voyage à Genève. Deux ans après, ses mauvaises affaires l'obligèrent à vendre pour liquider. Au mois de septembre 1703, il préparait, avec l'abbé de La Bourlie, le sieur Soubreton, Boëton et Catinat, l'insurrection du Rouergue. Plus tard, dans une dépêche du 1er avril 1707, Basville rapportait ainsi, au ministre de la guerre Chamillard, la manière sauvage dont le soulèvement fut comprimé, et la part que l'ex-marchand y avait prise. « Le sieur Barbara, mon subdélégué à Castres, dit-il, fut assez habile pour mettre en 24 heures 8,000 hommes de milice sous les armes, qui tombèrent sur les attroupés, qui furent presque tous pris, tués ou pendus. Ce fut un service signalé qu'il rendit qui est resté sans récompense. Rocayrol n'a pas été entièrement convaincu de ce fait, mais il est certain qu'il étoit alors dans le païs, caché, et il fut de notoriété publique qu'il avoit donné aux rebelles 500 pistoles. »

Rocayrol et l'abbé de La Bourlie trouvèrent moyen d'éviter le terrible sort de leurs nombreux amis, celui-ci en se sauvant par mer en Angleterre, celui-là en gagnant la Suisse. Mais arrivé à Morges, l'ex-marchand de Lyon se trouva en rapport avec l'ancien ministre de Crest, Sagniol de la Croix, qui avait été condamné à la roue après le combat de Bourdeaux (1683) (Benoit, *Hist. de la Rév.*, t. V, p. 652). L'abbé de La Bourlie, successeur au titre et au grade de son aîné le marquis de Guiscard, lieutenant-général au service de l'Angleterre, et mort protestant en Hollande, avait décidé les gouvernements anglais et hollandais à organiser, à Nice, une expédition maritime pour porter secours aux mécontents du midi de la France. Le ministre Sagniol de la Croix qui correspondait avec MM. Hill et Vandermeer, les deux envoyés d'Angleterre et de Hollande, à Turin, décida Rocayrol à aller (fin mai 1704) porter cette bonne nouvelle à ses amis des Cévennes et de la Montagne Noire, et s'informer en détail de leur situation. C'est le sujet de la Relation qu'on va lire, et dont on reproduit, d'après l'original conservé aux archives de l'Hérault, la partie la plus intéressante, la visite de Rocayrol au camp des Camisards. La défection de Cavalier les avait fort affaiblis, mais Roland tenait encore, et sous ce valeureux chef assisté de Ravanel, de Catinat, l'insurrection cévenole, appuyée par l'étranger, pouvait se ranimer avec succès et causer de sérieux embarras aux lieutenants de Louis XIV. La mort de Roland, surpris au château de Castelnau, précipita le cours des événements. Rocayrol n'en continua pas moins ses trames en Suisse... On essayera peut-être de retracer un jour l'étrange destinée de cet aventurier au cœur héroïque, prêt à jouer tous les rôles pour venir en aide à ses frères opprimés. Agé d'environ 30 à 34 ans à l'époque de sa mission, « taille d'environ cinq pieds trois pouces, visage long, noir et maigre, les yeux vifs, barbe et cheveux noirs, cils de même, assez bien fait de corps, beaucoup d'esprit et grand parleur; » tel est représenté Rocayrol dans une note envoyée de Suisse aux proconsuls du Languedoc. Il achèvera de se peindre lui-même dans les pages qui suivent.

J'arrivay à Nîmes, le 8 juillet, où je vis ceux à qui je me confiois, pour prendre des mesures sûres [à l'effet] de joindre Roland. Après plusieurs conférences, nous trouvâmes à propos d'envoyer un exprès à Roland, pour lui faire savoir que j'étois de retour et le prier d'envoyer un détachement au bois de Saint-Gilles, qui est à une heure de Nîmes, pour m'arrêter de même qu'un guide que je prendrois, pour faire voir que je n'étois point d'intelligence avec eux, et qu'il donnât ordre à ses gens, en m'arrêtant, de me désarmer, d'attacher

le guide et moy aussy, et de nous faire beaucoup de menaces, surtout à moy, en disant que j'avois fait du tort à leurs frères, suppo sant un autre nom que celuy que j'ay.

Le messager part avec ces instructions le 12e dudit mois, joint Roland et s'en revient avec un détachement de six cavaliers commandés par Catinat, desquels il en laissa quatre au bois de Campagne; Catinat resta à un endroit qu'on appelle la Bastide, et [le messager] vint sur les dix heures, le 15e du courant, à Nîmes, rendre compte de ce qu'il avoit fait, me disant qu'il falloit que je partisse le même jour à deux heures après midy. Dans le moment, j'alloy voir tous mes amis pour leur apprendre mon départ et les prier, quoiqu'il m'arrivât, de n'en être point en peine, et si en cas MM. le maréchal ou intendant les envoyaient chercher, une fois qu'ils auroient appris que les Camisards m'avoient arresté, pour s'informer d'eux ce que j'étois, de ne point se troubler et de dire naturellement celui que j'étois. Après cela, je m'en fus à mon logis, nommé la Tourmagne, près des Recollés, et priay l'hoste de m'indiquer un honnête homme qui sut le chemin de Marseille en passant par Saint-Gilles, où je supposay de vouloir acheter des soyes. L'hoste, qui ne sçavoit pas mon dessein, me donna un homme qui étoit presque tous les jours au service de M. l'intendant, avec lequel je fus bientost d'accord, parce que je sçavois bien que je ne le garderois pas longtemps. — Je partis sur les deux heures de Nîmes. A moitié chemin du bois, l'homme me dit que je risquois beaucoup. Je parus surpris en luy disant pourquoy. Il ajouta : Messieurs les Camisards arrêtent, presque tous les jours, tous les cavaliers quy passent dans ce pays-cy. Ainsi vous qui êtes bien monté, et qui avez un assez fort équipage, sy malheureusement nous en trouvons, vous risquez beaucoup. J'en parus encore plus surpris en luy demandant s'il n'y avoit pas quelque autre chemin pour éviter le bois, parce que j'appréhendois qu'il ne me fit passer par quelque autre endroit. En ayant été averty, je l'aurois obligé de passer dans le bois afin de ne manquer point les Camisards quy m'y attendoient. Il me dit que c'étoit le droit chemin, ce quy me fit plaisir.

Un moment après que nous fûmes dans le bois, ces quatre messieurs en sortirent avec chacun deux pistolets, et commencèrent à me crier de mettre armes bas. J'en parus fort surpris. [Je] les laissai avancer fort tranquillement. Dès qu'ils furent auprès de moi, [ils]

m'ôtèrent l'épée du costé, les pistolets de la selle, attachèrent les bras du guide, et en firent autant à moy, après m'avoir fait descendre de cheval; puis ils nous firent entrer dans le bois avec défenses de ne point crier, ny de remuer, me menaçant que j'avois fait beaucoup de tort à leurs frères, qu'ils étoient bien aise de me tenir pour m'en faire repentir, en me donnant un autre nom. Pour faire voir au guide que nous n'étions pas d'intelligence, je leur fis voir mon passeport et les assuray qu'ils se trompoient, qu'il y avoit quatre ans que je n'avois pas été à Nîmes, ainsy qu'ils m'obligeroient de me laisser continuer mon chemin; que sy j'avois quelque chose qui leur fit plaisir, je le leur donnerois de très-bon cœur. Cette réponse les anima, et ils me dirent qu'ils n'étoient point des voleurs, ny ne l'avoient jamais été, et que je changeasse de langage; qu'en m'arrêtant ils ne suivoient que les ordres de M. Roland, leur général, lequel avoit commandé à Catinat de me faire arrêter; que tout ce qu'ils pouvoient faire, c'étoit de me faire parler à Catinat dès qu'il seroit nuit, et que s'il ne me trouvoit point coupable, il me renvoyeroit. Dès qu'il fut nuit, nous fûmes le trouver à un endroit qu'on appelle la Bastide, avec un nommé François et la personne que j'avois envoyée pour avertir Roland. Dès que nous y fûmes arrivez, je dis à M. Catinat, en présence de mon guide, que j'avois eu le malheur d'être arresté par [quatre] de ses gens, mais que je n'en étois point fâché parce que cela me procuroit l'honneur de le voir. Je luy dis que j'étois un marchand, et le priay de me laisser poursuivre mon chemin. Il me répondit que quand leurs ennemis leur tomboient entre les mains, surtout moy qu'on luy avoit dit avoir fait beaucoup de maux, on ne les laissoit pas aller comme cela. Je luy fis les mêmes prières que j'avois faites à ceux qui m'avoient arresté. Cependant il n'en voulut rien faire, me défendant de ne parler point tant, qu'il falloit absolument que j'allasse à la trouppe. Il dit à ses gens de voir si j'étois bien attaché, de même que mon guide, et qu'il falloit partir dans le moment pour aller trouver Roland.

Nous ne savions comment faire pour renvoyer le guide sans qu'il ne se doutât de quelque chose. M. Catinat me fit bien plaisir quand il ordonna qu'on l'attachât à la queue de mon cheval. Cela n'étoit qu'afin qu'il priât de le laisser aller. Ce misérable se mit à pleurer et pria qu'on le tuât plutost que de l'attacher. Cela m'obligea de

prier M. Catinat de lui donner son congé, en luy disant que s'il y avoit quelque chose à souffrir, Dieu me donneroit la force de n'en murmurer point, mais que je sçavois bien qu'on m'avoit accusé à tort et qu'ainsy j'irois partout, sans risquer la moindre chose. Il fut bien aise que je luy eusse répondu en ces termes, et il congédia cet homme, en le priant de ne faire point du tort à ses frères, et il luy bailla un cheval pour rendre à un particulier du faubourg de Nîmes, à quy ses gens en avoient arrêté deux la semaine auparavant : comme il avoit appris que c'étoit un brave homme, quoyque papiste, il luy renvoya ledit cheval, avec ordre de luy dire que dans quelques jours, il luy feroit rendre l'autre. [Il] luy ordonna aussy d'aller dire à MM. le maréchal et l'intendant, qu'il avoit arresté un marchand qui se disoit être de Lyon, qu'il l'amenoit attaché à M. Roland; qu'on le feroit passer par les armes, s'il étoit coupable. Comme il (Catinat) le croyoit, le guide s'en fut fort content, de même que moy.

Voicy la route que je tins. De la Bastide, je partis la même nuit. Je passay à Saint-Césaire, à Gajan, à Saint-Chaptes, où je logeai, chez Arnassan; nous y couchâmes; de là à Moussac, à Cruviés, à Lascours, à Ners, où [est] une garnison françoise; à Cassagnoles, où est une autre garnison; à Massauvene, à Cardet, à Lézan, où est une garnison; à Durfort, où nous bûmes; à Saint-Félix de Palières, à Vabres, à une heure de Lasalle, chez un nommé le Baille, où nous mangeâmes; à Toiras, proche le pont de Salendres; à Corbez, à Lusiers, au Puech, à Saint-Paul, où nous mangeâmes, chez un nommé Lacoste et où la trouppe de Roland avoit couché la veille]. Je luy écrivis parce que j'appréhendois d'être découvert. Il ne se trouva point à la trouppe à cause qu'il avoit été chez luy, pour mettre ordre à avoir des vivres. Mallier, son lieutenant, vint dès qu'il eut reçu ma lettre avec le frère de Roland et cinq à six soldats. Après que nous eûmes soupé et reposé une couple d'heures, nous partîmes pour aller joindre la trouppe à Peyraube, où nous arrivâmes à la pointe du jour. Roland y était de retour. De là nous fûmes au Pin, à Pommairol, à [Euzet], où il y a une porte de fer; à la Bertresque, à l'Oustalet, à Courdèle, à la Croze, à Coutelperdu, à Tougardon, à la Blaquierete, au Granier, où nous campâmes dans un pres où étoit un moulin à martinet.

Pendant la dite routte, je m'entretenois avec M. Roland au sujet

de mon voyage. Les suittes feront voir que pour le peu de temps que je restay avec luy, je m'éclaircis de touttes choses conformément aux ordres que j'avois. M. Roland envoya chercher un de ses confrères nommé Jouainin [Joanny], qui étoit à un quart d'heure de là avec sa trouppe, laquelle devoit se joindre le lendemain avec celle de Roland pour aller égorger quatre compagnies de miquelets qui étoient au Pont-de-Monvert, lequel ils devoient brûller [le bourg] après avoir fait cette expédition, afin d'empêcher qu'on n'y mit plus de garnison. Je priai M. Roland de faire ensorte que le lendemain j'entendisse une prédication, pour pouvoir ensuite en dire mon sentiment. Il fit appeler Moyse et lui dit qu'il falloit qu'il prêchât le lendemain; après cela je demanday quelqu'un qui sceut écrire, pour lui faire faire les lettres que je croyois être nécessaires. Il me donna un nommé Malplath, auquel je fis écrire une lettre à MM. les Envoyez à Turin, pour les remercier de leur bon souvenir envers les fidèles opprimez de France, avec prière de [leur] continuer leur protection, une autre à leurs hautes Puissances, une à Messieurs du canton de Berne, une à celuy de Zurich, pour implorer leur charité. Cela fait, je pris touttes les nottes dont je creus avoir besoin, les noms des chefs, le nombre du monde, et de quelle manière les trouppes étoient composées.

Premièrement la trouppe de Roland étoit, quand il le souhaitoit, [élevée] jusqu'à 1,200 hommes. Le dit Roland est d'un hameau qu'on nomme Pouvairan, paroisse de Mialet, fils d'un paysan à son aise; il a bien du mérite, craignant Dieu et se comportant très-bien avec tout le monde. Il a deux frères avec luy [l'un] de l'âge de 16 ans environ et l'autre de dix à onze, aussy très-bien élevés. Son père avec un autre frère d'environ 18 ans, sont dans les prisons de Perpignan. Voicy le nom des principaux [chefs] qui suivent après luy, lesquels sont fort jolis hommes et bien craignant Dieu.

M. Mallier, qu'on nomme Cadet, du village de Corbez, qui est lieutenant et confident [de Roland].

M. Etienne Soulier, de Lasalle.

M. Sales, de Soustelles.

M. Languedoc, de Vabres.

M. le Cadet Laforest, d'Aigladines.

M. David Bastide, de Lasalle.

Ces cinq derniers messieurs ont soin de la trouppe pour les vivres :

et quand il y a quelque détachement d'une centaine d'hommes, ils s'en acquittent très-bien.

M. Malplath, de Chambérigaud, est secrétaire et reste toujours avec M. Roland.

M. Moyse, d'Uzès, est celuy qui prêche ordinairement à la trouppe.

M. Amat, de Chambérigaud, est chantre et lecteur. Après ceux-là il y en a trois ou quatre qui font ordinairement tous les jours trois prières à la trouppe. J'en ai entendu de très-belles par méditation. Ceux qui n'ont pas le même don les lisent.

M. Cavalier est d'un endroit qu'on appelle les Tavernes, paroisse de Ribaute. M. Daniel étoit son confident.

M. Ravanel, de Malaigue, paroisse d'Uzès.

M. Catinat, d'un village nommé le Cayla.

Un nommé Marchand, des Fons, qui commandoit l'exercice.

Il y en a bien quelques autres dont je ne sçay pas le nom. La trouppe a resté dispersée dans la plaine au nombre d'environ 600, et le restant, parce que la trouppe de Cavalier étoit plus forte, se sont mis parmy celle de Roland et de ceux qui suivent :

M. Jouainnin, près de Castagniols, est fort joli homme et a du service. Sa troupe est composée d'environ 500 hommes. Voicy les noms des officiers qu'il avoit :

Masselet (1), du côté du Pont-de-Mont-Vert, fait les prédications.

M. Abraham, de Saint-Etienne, sa troupe est d'environ 300 hommes.

Un nommé Lavalette, de Moissac, est lieutenant et exhorte la trouppe à la piété.

Marion, de Barre, officier.

M. Laroze, du Pompidou; sa trouppe est d'environ 400 hommes.

Cavalier, du Castanet, paroisse de [Saint-André de] Valborgne; sa trouppe est d'environ 400 hommes.

Méjanel, de Tourguicille, paroisse de Saint-André [de Valborgne], officier.

Pontier, du dit lieu, officier.

M Moulines, de Saumane; sa trouppe est d'environ 150 hommes.

Verdier, de Gabriac, est son lieutenant.

(1) Jean Huc, dit Mazelles, de la Salzède, paroisse de Genolhac, pendu à Montpellier en 1723.

Lallemand, de la même paroisse, officier.

M. Fidèle (Fidel), près du Vigan, où il se tient ordinairement; sa trouppe est d'environ 50 hommes.

Voilà tous les noms des principaux [chefs].

Voicy les demandes qu'on m'avoit ordonné à mon départ de faire à ces pauvres gens et leurs réponses.

Premièrement, il faut parler à Cavalier ou à Roland, et, s'il se pouvoit, à tous les deux ensemble.

Cavalier étoit en traité avec MM. le maréchal et l'intendant pour sa paix. Ainsy je n'avois garde de le voir crainte de n'être découvert. Je fus joindre Roland Laporte, comme j'ai dit cy-devant, lequel est présentement le premier chef de tous les protestans des Sevenes qui sont sous les armes, et je parlay à Mallier, son lieutenant et confident, à Sales, à Languedoc, à David Bastide, à Jouainnin, chef, à Amat, à Laforet, à Malplath, secrétaire de Roland, parce qu'il a de la peine à écrire, et à bien d'autres dont je ne mets pas le nom, ne le croyant pas nécessaire.

Cy-devant j'ay dit que c'étoit Catinat qui m'avoit arresté. Ainsy je l'ai bien vû. [J'ay veu aussy] Jean Huc, dit Mazellet, de Genolhac, leur grand prédicateur, lequel j'ay ouy prêcher sur ces mots du chap. VI, v. 20 du livre de Daniel : « Et comme il approchoit de la fosse, il cria Daniel d'une voix piteuse. Et le roi prenant la parole dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu à qui tu sers incessamment, te pourroit-il avoir délivré des lions? » Ce sermon fut fait en présence des cy-dessus nommés et d'environ cinq cents personnes de la trouppe de Roland, d'une manière sy sainte et sy touchante, que plût à Dieu, tout le monde l'eût entendu! Il n'y auroit ny grand ny petit qui n'approuvât leur conduite et ne souhaittât de tout son cœur pouvoir les soulager.

A l'égard de Ravanel, il étoit fiancé et étoit allé voir sa prétendue épouse. Pour Castanet, il se trouva si bas à la trouppe dans la plaine que les cy-dessus ne trouvèrent pas à propos de les envoyer chercher. Outre ces chefs, on voit par la liste cy-devant qu'il y en a d'autres qui commandent de petits détachements de 50 à 60 hommes. Ce qu'il y a de remarquable en eux, c'est leur union sy fraternelle qu'on auroit de la peine à le croire sy on ne l'avait veu.

Secondement, il me fut ordonné de leur dire de ne perdre point courage, qu'ils continuassent à se fier au bras du Tout-Puissant qui

les a soutenus jusqu'à présent, et que l'on fait de grands efforts de tous costez pour les soutenir et pour empêcher qu'ils ne soyent opprimez.

Je les ay trouvez remplis de foy et d'un courage tout divin; mais ils ont eu bien de la peine à vouloir ajouter foy à toutes les promesses que je leur fesois, parce que l'année passée, un nommé Flotard, fils d'un feseur de cardes du Vigan, fut leur parler et leur dit que c'étoit par ordre de S. M. britannique et de leurs hautes Puissances. Il leur fit beaucoup de promesses, lesquelles n'ont pas été exécutées; il les a toujours amusez par des lettres qu'il écrivoit à leurs amis [où il] les exhortoit à tenir bon, qu'il travailloit incessamment pour eux. Ces pauvres gens m'ont dit que, comme Flotard les avoit été joindre à pied et qu'il devoit s'en retourner d'où il venoit de même, ils lui firent présent d'un cheval pour l'engager à avoir plus de soin de leurs affaires. Ce petit présent n'a rien fait aux promesses qu'il leur avoit faites. Ils me dirent que tout ce que Flotard avoit fait n'étoit que pour les obliger d'entretenir une vingtaine de mille hommes de trouppes du roy, dans leur pays, pour soulager les armées des Alliez ailleurs, durant cette guerre; et qu'ils croyoient que, lorsque les Alliez viendroient à faire la paix, ils [les Camisards] n'y seroient pas compris; ainsy qu'ils seroient pour lors exposez à toutes les cruautés des trouppes du roy.

Je répondis à tout cela que je ne sçavois pas ce qui s'étoit passé cy-devant, mais que j'étois envoyé de la part des ambassadeurs de Sa Majesté britannique et de leurs hautes Puissances qui sont à Turin, pour sçavoir leur état, afin de les secourir et d'établir les correspondances propres pour cela. Et comme je n'avois point la parole que Flotard avoit dit aux ambassadeurs qu'il leur avoit donnée, avec ordre de n'écouter personne que ceux qui l'auroient, pour lever leurs ombrages là-dessus, je leur dis que je sçavois bien que Flotard y avoit été, même qu'il étoit à Turin et avoit prié MM. les ambassadeurs d'écrire à M. Sagniol de Lacroix, quy étoit celuy quy m'envoyoit, de faire ensorte que je prisse Flotard avec moy, ce que je refusay. Flotard, voyant cela, dit qu'il ne donneroit pas la parole pour éviter que je fisse le voyage. Ainsy, Messieurs, c'étoit à Roland, Malier et Malplath [que je parlois], je vous prie très-humblement d'être persuadés que je suis un de vos frères, des meilleurs intentionnez, et sy vous ne voulez pas ajouter foy à ce que je vous

dis, à cause que je n'ay pas la parole de Flotard, tels messieurs d'Anduze, Alais et Nîmes vous diront quy je suis, sans compter, Messieurs, que je ne vous demande rien quy puisse vous faire du tort, bien au contraire. J'ai quitté un très-bon poste que j'avois chez un banquier et suis venu à mes propres fraix et dépens, et ay risqué et le fais encore, sy malheureusement je suis découvert, d'expirer sur une roue pour venir sçavoir votre état. Je vous prie aussy de croire que je ne vous amuseray point comme Flotard a fait; car, dès que je seray de retour en Suisse, sy l'argent qu'on me marque de vous offrir, depuis que j'en suis party, n'y est pas, je vous répons que je vous l'écriray, et s'il y est, comme j'espère, le prochain mois d'aoust ne se passera pas que je ne vous fasse compter pour le mois six cents louis d'or, pour le premier payement. Ensuite cela continuera, en plus petittes sommes ou plus grosses. Les termes avec lesquels je prononçay ces parolles firent connaître à ces trois messieurs que véritablement il falloit que je fusse envoyé, et me promirent d'une commune voix qu'ils feroient tous leurs efforts pour se soutenir, afin d'être fidelles à la cause commune et qu'ils donneroient de grandes occupations à leurs ennemis.

Troisièmement, il faut leur dire que l'année passée la flotte des Alliez étoit venue dans la Méditerrannée pour leur apporter du secours, mais (que) n'ayant pas répondu au signal que la flotte leur fit pour les obliger à s'approcher de la mer, comme on leur avoit dit qu'ils viendroient recevoir ce qu'elle leur apportoit, elle fut obligée, à cause du vent, de s'éloigner de terre.

Roland, Mallier et Malplath, qui sont les trois personnes qui ont soin de tous ceux qui ont les armes à la main avec lesquels j'ai eu toutes les conférences pour ce que nous avons résolu de faire, me répondirent qu'ils n'avoient pas eu le don de deviner que la flotte, dont je venois de leur parler, fut venue, qu'ils n'en avoient jamais rien su; ainsy qu'ils ne pouvoient pas répondre au signal qu'elle a fait et que, quand elle seroit venue sur les côtes du Languedoc pour leur apporter le secours que je leur disois, qui étoit des munitions, à la réserve qu'il y eut un débarquement considérable, ils ne sont pas en état de quitter leur azile pour se mettre tous en plaine, où immanquablement ils seroient enveloppez de leurs ennemis et risqueroient beaucoup d'être tous défaits ou fait prisonniers.

Quatrièmement, il faut leur dire que la flotte des Alliez reviendra cet été pour leur apporter de l'argent, des munitions et des armes, qu'ils devoient observer le temps qu'elle viendra, ou quelques vaisseaux qu'on détachera pour s'approcher de terre.

Suivant les advis que M. Sagniol de Lacroix me donna, je leur fis sçavoir l'arrivée de la flotte; premièrement celle d'une frégate au port de Villefranche, chargée de fuzils, de selles et de munitions, tant de guerre que de bouche; secondement, qu'on avoit fait un embarquement à Nice d'environ 500 hommes et de plusieurs officiers. Mais tout cela échoua. Et ce monde ne leur convenoit point, parce qu'il y en avoit la plus grande partie de déserteurs qui se rendirent dès qu'ils virent les Français; c'est une chose que toute l'Europe peut avoir sceue.

Cinquièmement, il faut leur dire où ils jugent à propos que l'on pourroit faire le débarquement plus commodément pour le venir recevoir et s'approcher les uns des autres.

Après que je leur eus dit la demande cy-dessus, ils me répondirent qu'ils n'entendoient rien à la marine, et qu'ils ne pouvoient s'exposer à quitter leur azile pour la raison que j'ay dit cy-devant. S'ils recevoient de l'argent avant l'arrivée de la flotte, ils pourroient augmenter leur nombre et cela étant feroient plusieurs diversions pour occuper leurs ennemis, et tâcheroient d'envoyer un détachement pour recevoir ce que la flotte leur enverroit.

Sixièmement, il faut convenir de quelques signaux; par exemple, qu'ils feront un certain nombre de feux, dans la nuit, sur quelques montagnes, et, dans le jour, une épaisse fumée portant le même nombre, auxquels signaux la flotte répondra pour faire voir qu'on les a bien compris.

Il n'y a qu'un seul endroit dans toutes leurs montagnes où ils puissent faire des feux et être veus comodément de la mer, lequel en est à deux grandes journées et d'où ils ne peuvent s'approcher qu'ils n'ayent plutost fait ce que je dis cy-devant.

Septièmement. Après les signaux, il faut leur dire qu'ils fassent une descente jusqu'à la mer, du costé du signal, ou bien du costé qu'ils s'appercevront du haut de leurs montagnes, où les vaisseaux s'approchent.

C'est toujours la même difficulté de pouvoir approcher de la mer.

Huitièmement, il faut qu'ils disent par quels moyens l'on pourroit les secourir autrement, soit d'argent ou de monde. Il faut aussy qu'ils disent leurs besoins et les plus grands, afin qu'on y puisse pourvoir par toutes sortes de moyens.

Ces pauvres gens ont presque besoin de tout. Suivant mon jugement, il est impossible, pour les soulager bientost, de découvrir d'autres moyens que de leur faire tenir de l'argent avec lequel ils trouveront tout ce qui leur sera nécessaire. Ayant de quoy vivre largement, leur troupes augmenteroient tous les jours, et lorsqu'elles seroient à un certain nombre, ils pourroient se faire des passages par divers endroits; du moins envoyer un détachement pour joindre les secours d'hommes qu'on pourroit leur envoyer par mer ou du côté du Dauphiné où il ne seroit pas fort difficile qu'ils fissent une jonction, s'ils avoient ce que je dis cy-dessus. Le Vivarais, d'où ils ne sont pas fort éloignés, se déclareroit bientost, à ce que j'ai entendu dire sur mes routtes, et il me semble que les ayant pour eux, on pourroit facilement passer le Rhône. La misère les empêche de mettre en exécution les bons projets qu'ils ont, lesquels, suivant touttes les apparences, réussiroient bien.

Neuvièmement, il faut savoir au juste leur nombre, tant cavalerie qu'infanterie; s'ils le peuvent augmenter, de combien et comment; si c'est faute d'armes qu'ils ne s'augmentent pas; s'ils ne peuvent pas avoir des bastons ferrés et des fourches; s'il leur manque des munitions de guerre; sy leurs ressources pour cela sont sûres et abondantes; comment ils se nourrissent; s'ils ont des ressources pour les empêcher de périr par la famine; s'ils font leurs exercices de piété comme il faut, et s'ils observent une bonne discipline éclésiastique.

Présentement ils sont trois mille fantassins et cent nonante cavaliers comme paroit par le dénombrement que j'en ay fait cy-devant, par plusieurs trouppes, tous gens craignant bien Dieu; et sans le secours qu'ils demandent dans les précédens articles, ils ne se soucient pas de s'augmenter davantage : le pays est assez ruiné pour ne pouvoir pas fournir un nombre plus grand. S'ils pouvoient avoir l'argent qu'on m'a dit de leur offrir, ils n'auroient pas plutost receu une vingtaine de mille francs, que leurs trouppes pourroient être autour de six mille hommes et dans la suite elles pourroient aller jusqu'à dix mille. Ils m'ont assuré que M. de Villars, maréchal

de France, qui commande [dans le pays] à présent, n'auroit pas assez de trouppes pour leur résister et qu'ils ne craindroient pas, ayant le nombre qu'ils disent, une armée de trente mille hommes. Je n'ay pas beaucoup de peine à le croire puisque trois mille hommes, ou environ, ont résisté à plus de vingt mille, lesquels étoient de très-bonnes trouppes, à plus forte raison dix mille pourroient combattre contre trente mille.

S'ils avoient de l'argent, un peu largement, ils débaucheroient la plus grande partie des soldats de leurs ennemis, dont la plus grande partie les aiment et leur fournissent des munitions de guerre en payant. C'est une chose que je sçay très-sûrement, et sy je n'appréhendois des suites fâcheuses, je mettrois [ici] les villes et les noms de ceux qui leur en fournissent. L'autre parti les redoute, et quand il faut combattre, cela leur fait bien de la peine. Il y en a plusieurs qui disent hautement qu'ils ne peuvent pas concevoir qu'on les oblige de se battre contre des gens qui ne font que prier Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE FRANCE SOUS LE RÈGNE DE HENRI III

PAR MÉZERAY

3 vol. in-8°. 1844. Edition de M. le pasteur Combet.

Monsieur le Rédacteur,

Voudriez-vous me permettre d'appeler un instant l'attention de vos lecteurs sur une publication, bien modeste assurément, mais qui n'en méritait pas moins un meilleur accueil que celui qui lui a été accordé ? — Il y a quelque chose comme une trentaine d'années, c'est-à-dire en un temps où commençait à peine à s'éveiller le mouvement de recherche historique qui s'est si bien concentré plus tard dans votre excellent *Bulletin*, dans l'une des Eglises les plus isolées, les plus inabordables de nos hautes Cévennes, un digne pasteur, épris de l'amour le plus passionné pour l'histoire de nos pères, se vouait à l'une de ces œuvres qui exigent un désintéresse-

ment tout à fait évangélique, et la patience d'investigation d'un vrai bénédictin. Un exemplaire de la grande *Histoire de France* de Mézeray lui était tombé entre les mains. Dans l'exposition animée, impartiale, puisée aux meilleures sources, de ce grand historien, il avait cru trouver le tableau le plus complet, le plus véridique, qui existât encore, des guerres civiles et religieuses du XVI[e] siècle ; et dans son enthousiasme, un peu irréfléchi peut-être, pour son auteur favori, il ne se proposait rien moins que d'en publier une édition nouvelle, dans la partie du moins de cette histoire qui lui paraissait la plus digne d'intéresser notre protestantisme français. On peut s'étonner, au premier abord, que ce soit le règne même de Henri III que M. Scip. Combet ait choisi comme objet de ses préférences historiques, alors que la période qui précède, celle de François I[er] à Charles IX, est davantage, semble-t-il, de nature à fixer l'attention d'un historien protestant. Dans celle-ci, en effet, se trouve comprise la véritable histoire des destinées de la Réforme française, l'histoire de ses premiers martyrs, de ses premiers succès, du point d'arrêt de son développement. Une fois à Henri III, et même une dizaine d'années avant lui, la Réforme a dit son dernier mot en France : un fleuve de sang sépare déjà les deux communions dans notre patrie : tout ce que la Réforme peut faire désormais, c'est de sauvegarder les débris de ses Eglises déjà dispersées en tant de provinces par le vent de la persécution; c'est de parvenir, par l'héroïsme prolongé de sa résistance, à faire reconnaître son droit, non plus au triomphe, mais seulement à l'existence, droit que la lassitude des guerres civiles antérieures est déjà disposée à leur faire accorder, en dépit du fanatisme des Ligueurs.

Néanmoins, ce n'est pas sans de sérieux motifs, c'est même avec beaucoup de tact historique que M. Combet s'est arrêté de préférence au règne de Henri III. Sans compter, en effet, que nous possédons dans les nombreux *Mémoires* du temps, et en particulier dans la *Chronique ecclésiastique* de Bèze, tous les éclaircissements désirables sur la période qui précède, l'*Histoire de France* de Mézeray n'est point de celles dont on puisse s'aider pour une étude attentive, approfondie, des origines mêmes de la Réforme française. D'une manière générale, la Réforme en tant que mouvement religieux, en tant que manifestation nouvelle de la pensée chrétienne dans le monde, l'intéresse fort peu; il en est encore à l'expliquer, malgré

tout son bon sens, par une simple querelle de moines en Allemagne, ou par un goût excessif de la nouveauté en France. Son impartialité à son égard n'est, au fond, que de l'indifférence; c'est l'impartialité des hommes de la Renaissance, comme Montaigne, qui ne comprenaient pas que l'on pût mourir pour si peu; ou celle des philosophes du XVIIIe siècle, qui ne nous honoraient que dans la mesure des souffrances que nous avions eu nous-mêmes à subir. Aussi Mézeray ne consent-il à s'occuper réellement de nous que lorsque nous sortons de notre obscurité si glorieuse de secte pour prendre une consistance politique, pour nous mêler de plus près au courant de la vie nationale, pour paraître au grand jour de la lutte, armés de pied en cape, prêts à relever le gant qui nous est dédaigneusement jeté par les Guises : jusque-là, nous sommes en quelque sorte absorbés dans l'ensemble des événements qu'il retrace, n'obtenant de lui, de temps à autre, qu'un sentiment de commisération pour nos souffrances, ou un cri d'indignation contre nos persécuteurs. C'est ainsi qu'il dira, pour réfuter le singulier reproche d'historiens catholiques, comme Davila, qui font François Ier responsable d'avoir, par trop de tiédeur, laissé trop de liberté au développement de la Réforme : « Eh quoi! faire six ou sept rigoureux édits pour l'étouffer, brûler les hérétiques par douzaines, les envoyer aux galères par centaines, et les bannir par milliers, dites-nous, je vous prie, est-ce là permettre, ou n'y prendre pas garde, sont-ce de simples résolutions, ou bien des effets? » Sans jamais paraître se demander si ceux qui se faisaient ainsi les victimes volontaires de tant d'auto-da-fé ou de bannissements n'étaient pas, en réalité, les porteurs de la vérité religieuse, ou seulement de cette monarchie libérale et constitutionnelle qui flotte tant de fois, comme un rêve, devant l'âme du pénétrant historien.

Mais si Mézeray n'a qu'un regard fort distrait et fort superficiel pour la signification religieuse de la Réforme, il n'a que plus de perspicacité pour comprendre les motifs d'une nature plus mondaine qui n'ont pas tardé à intervenir dans l'histoire de ses combats et de ses revers. Nul plus que lui n'a su saisir au vif la physionomie si multiple, si bigarrée, des passions politiques du XVIe siècle. On dirait qu'il a vécu avec tous ces personnages de la noblesse et de la cour qui y jouent le principal rôle, si vivante est sous sa plume la peinture de leur caractère et des mobiles humains qui les ont fait

agir : on dirait qu'il a été lui-même partie active des événements dont il parle, si bien il sait leur donner de la couleur et du relief, mettant en lumière les moindres détails, les rattachant avec habileté à l'ensemble dont ils font partie, concentrant d'une manière admirable les éléments essentiels de chaque situation dans ces entretiens ou ces harangues à la Tite-Live, dans ces expositions de l'état d'esprit des principaux acteurs qui, à défaut d'authenticité proprement historique, ont du moins toute la vraisemblance, toute la vérité logique créée par les événements eux-mêmes. Sans contredit, Mézeray est un grand peintre d'histoire, le plus grand peut-être que nous possédions, et nulle part ses hautes qualités historiques ne se sont déployées plus à l'aise que dans son exposition du règne de Henri III : nulle part ses portraits n'ont plus de vérité et d'éclat (je cite, par exemple, ceux de Catherine de Médicis, de Guise le Balafré, du prince de Condé), ses réflexions politiques plus de justesse, son style plus de verve et de simplicité gauloise; nulle part le patriotisme de bon aloi qui l'anime ne l'a mieux inspiré dans sa haine contre les bassesses du temps, et dans le sentiment de ce qui, en présence d'une populace fanatique et d'une noblesse factieuse, convenait le mieux à la grandeur de la France. Aussi la lecture de son histoire de ce règne vient-elle compléter à souhait l'intelligence que l'on peut avoir acquise des règnes précédents; elle est l'une de celles qui nous instruisent le mieux de la part d'éléments purement humains qui sont venus, comme pour toute chose en ce monde, se mêler au mouvement de la Réforme française, soit pour l'assister dans son bon droit, soit aussi pour dénaturer son véritable caractère et la discréditer auprès des peuples. On comprend mieux, après l'avoir lue, comment cette pauvre France, tiraillée par tant de passions contraires, surexcitée jusqu'à la fureur du sang par les chefs ambitieux de partis et par le fanatisme de la foule, était devenue incapable, lors de l'avénement de Henri IV, de poursuivre le mouvement religieux qui un instant avait paru lui sourire, et d'aboutir à autre chose qu'à une paix armée dont le médiateur, pour qu'elle fût efficace, devait forcément appartenir à la religion des persécuteurs. Et M. Combet se serait-il contenté de nous donner purement et simplement de cette histoire une édition nouvelle, qu'il n'en aurait pas moins rendu au protestantisme français un service dont nous devrions lui savoir bon gré.

M. Combet ne s'est pas contenté de cela. Non-seulement il a fait précéder l'histoire du règne de Henri III d'une notice biographique assez étendue sur Mézeray; non-seulement il en a rendu la lecture plus facile, par une coupure heureuse des interminables paragraphes de la grande édition, et par l'adjonction de cartes fort bien faites qui vous orientent mieux dans la marche des événements; non-seulement il l'a annotée, presque à chaque page, de nombreux éclaircissements historiques qui témoignent surabondamment de sa connaissance familière des hommes et des choses de l'époque, mais il y a joint aussi deux travaux de longue haleine qui auraient dû suffire, à eux seuls, pour recommander son nom à notre public protestant. Ces deux travaux sont : en tête du Ier volume, un *Abrégé chronologique de l'histoire de la Réforme, depuis François Ier jusqu'au règne de Henri III;* et, à la fin du IIIe, une *Esquisse des principaux faits de cette histoire, depuis la fin de ce règne jusqu'à nos jours.* Si, limité d'ailleurs par le cadre qu'il s'est choisi, M. Combet entre fort peu dans la raison même des faits, et, là où il y entre, donne parfois matière à critique, cet aperçu historique, qui ne comprend pas moins de cinq ou six cents pages, se distingue pourtant par beaucoup de clarté dans l'exposition, par une marche aisée et familière, et nous paraît être le travail le plus consciencieux qui ait été fait de nos jours sur l'histoire de notre protestantisme, avant que parussent les études plus complètes, plus approfondies, qui se sont produites depuis lors.

De toutes manières, la publication de M. Combet méritait donc plus de succès qu'elle n'en a obtenu. Malheureusement pour elle, son auteur était par trop modeste, et n'a jamais cherché à la faire valoir. Que n'a-t-il du moins un peu de cette prudence salutaire, qui consiste à se recruter d'avance des souscripteurs, à asseoir financièrement son œuvre avant que de la lancer au grand jour de la publicité. Mais, en naïf montagnard qu'il était, il a cru qu'il suffisait d'un travail de bonne foi, intéressant de très-près nos origines, pour attirer sur soi l'attention de nos Eglises, et, en cela, il s'est amèrement trompé. Ce que lui ont coûté ces trois gros volumes de cinq ou six cents pages chacun, qui mettent à la portée de chacun de nous la partie la plus intéressante d'une grande œuvre historique, inabordable à la plupart à cause de son prix élevé, je ne le dirai pas de peur de commettre une indiscrétion : une chose

avouable pourtant, c'est qu'il n'a pas craint d'y sacrifier la plus grande part de sa modeste fortune, et c'est là ce que j'appellerai, non plus de la naïveté, mais presque de l'héroïsme. Car où sont-ils de nos jours les ouvriers de la pensée qui consentent, de gaieté de cœur, à perdre leur avoir par amour pour une entreprise de librairie dont leur nom même est presque absent? Je ne sache qu'une seule compensation qui ait été accordée à notre digne compatriote en l'honneur de tant de sacrifices, de tant de recherches et de veilles à peu près perdues : c'est celle d'une mention honorable de M. de Sainte-Beuve dans un numéro du *Moniteur* de 1853. Il est vrai qu'une mention de l'illustre critique peut suffire à consoler de bien des petites misères.

Et maintenant, quelle a été, en définitive, notre pensée dans ce compte rendu rétrospectif d'une publication à mon avis trop injustement oubliée? Uniquement celle-ci, qui frise presque la réclame : c'est de faire connaître à vos lecteurs que l'*Histoire du Règne de Henri III*, de Mézeray, éditée et annotée par M. Combet, en trois gros vol. in-8°, ne se vend plus que 3 fr. le volume, au lieu de 5 fr. qu'il coûtait auparavant. (Dépôt chez M. Garve, libraire, à Nîmes.) Il nous a paru qu'il y avait quelque motif d'espérer que, grâce à la publicité de votre *Bulletin*, son modeste auteur verrait son œuvre figurer dans telle bibliothèque, privée ou publique, dont elle est absente. Il nous a paru, de plus, qu'il était digne du *Bulletin* lui-même, qui se fait un devoir si sérieux d'encourager tous ceux qui apportent la moindre pierre à l'édifice de l'histoire du protestantisme français, de l'appuyer de ses propres sympathies, et de saisir cette occasion de rendre meilleure justice aux efforts d'un estimable serviteur de nos Eglises qui a été, par anticipation, l'un de ses plus zélés collaborateurs.

ERN. ALBARIC.

CORRESPONDANCE

LES DÉPUTÉS SUISSES A CHARENTON

1663

C'est avec empressement que nous insérons la lettre suivante de M. Ch. Le Fort, président de la *Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève*. Dans cette première communication nous sommes heureux de saluer les prémices de celles que nous réserve, nous l'espérons, son savoir et son amitié.

Genève, 1er mai 1867.

Cher Monsieur,

En constatant la place considérable qu'occupe, à juste titre, dans votre *Bulletin* le temple de Charenton, je me suis rappelé qu'il était question de ce temple et d'un des plus illustres pasteurs de l'Eglise de Paris, dans divers récits historiques concernant une des députations envoyées dans la capitale de la France par les cantons suisses. Vous avez bien voulu accueillir favorablement l'indication de cette source modeste de renseignements, et c'est sur votre demande que je viens vous communiquer un ou deux fragments d'un mémoire fort curieux, publié en langue allemande, par M. le professeur Reber, de Bâle, « sur le voyage des députés suisses à Paris en 1663, pour prêter le serment de l'alliance conclue avec Louis XIV (1). » — Ce mémoire est essentiellement basé sur des relations émanées de membres même de la députation : les passages qui leur sont textuellement empruntés sont indiqués ci-après par des guillemets.

« Partis au milieu d'octobre de leurs cantons respectifs et ne suivant pas tous la même route, les députés suisses s'étaient donné rendez-vous à Charenton. Les premiers qui y arrivèrent, le mer-

(1) *Beitrage zur vaterlandischen Geschichte. Herausgegeben von der historischen Gesellschaft zù Basel.* VI (1857, in-8°), 45-121.
Voyez aussi sur le voyage des députés suisses l'*Histoire de la Confédération suisse* de J. de Muller, Glütz, Blotzheim et Hottinger, traduite et continuée par Vulliemin et Monnard, t. XIII (de Vulliemin), p. 133-137.

credi 31 octobre, furent les députés de Bâle et ceux de quelques autres villes réformées qui les avaient successivement rejoints durant leur voyage. Dès le lendemain ils assistaient au service divin dans le temple de Charenton. Le personnel de la députation était réuni tout entier le samedi suivant; mais ce ne fut que le vendredi 9 novembre qu'eut lieu l'entrée solennelle à Paris. Dans l'intervalle, de nombreuses visites furent faites aux députés, et des négociations sur le cérémonial, fort importantes à pareille époque, se poursuivirent avec la cour par l'intermédiaire des introducteurs des ambassadeurs. Les représentants de Zurich, qui étaient à la tête de la députation, résidaient dans le château d'été de Madame Du Plessis Bellievre, alors absente. On signale, parmi les personnes qui se rendirent de Paris auprès des députés, un agent des vallées vaudoises, M. Micheli, et un pasteur de ces Eglises, Jean Leger, qui venaient recommander leur cause aux cantons évangéliques.

« Le dimanche 4 novembre, un ecclésiastique vint chercher tous les réformés pour les conduire à l'Eglise, et leur assigna comme places d'honneur celles qui étaient habituellement occupées par les pasteurs et les anciens, vis-à-vis de la chaire. M. le pasteur Daillé prêcha sur l'évangile selon saint Jean, chap. III, v. 16 à 18 : (*Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son fils unique au monde*, etc.). Il interpréta ce beau texte d'une manière remarquable, et sans se soucier de déplaire aux catholiques. Au nombre des auditeurs se trouvait le maréchal de Turenne et son épouse. Alors envisagé comme chef des calvinistes français, il devait, cinq ans plus tard, embrasser le catholicisme, afin de ne pas faire obstacle à cette unité que son roi était impatient de réaliser dans l'Eglise comme dans l'Etat. Après le sermon, devant l'église et en présence d'une foule immense, les députés furent complimentés d'une manière spéciale par ce même pasteur Daillé. « De tous les sujets du roi qui se félicitent de votre « arrivée, nous sommes, leur dit-il, les plus heureux, et si notre « joie ne se manifeste par aucun éclat extérieur, le sentiment qui « nous anime n'en est que plus profond. Nous voyons en vous l'élite « d'une nation célèbre dans toute l'Europe par ses actions. Mais « nous nous réjouissons plus encore de saluer en vous des hommes « qui ont contracté alliance avec Dieu, des héros de la glorieuse « Réformation. Nous sommes heureux de pouvoir vous considérer « comme les pères de notre Eglise française évangélique, car c'est

« de votre pays que sont venus plusieurs des hommes qui ont été les « fondateurs de notre Eglise (1). » En terminant, l'orateur témoigna sa joie de la nouvelle alliance contractée par la Suisse avec la France, et, à cette occasion, il laissa percer sans oser l'exprimer ouvertement, son espérance des heureux résultats que pourrait avoir, pour les Eglises réformées de France, le traité conclu par ce royaume avec la Suisse réformée. — Le bourgmestre Waser, de Zurich, répondit : « Que les députés se félicitaient de se trouver au sein d'une « aussi nombreuse assemblée professant la foi évangélique, car rien « n'est plus réjouissant que cette communauté des saints dans l'unité « précieuse de la foi ; qu'elle réalisait une république spirituelle dans « laquelle chaque citoyen jouit des mêmes biens et des mêmes li- « bertés ; et, quant à lui, il exprime ouvertement l'espoir que cette « alliance sera favorable à la Réformation française, cette fille des « Eglises suisses. Dans cette perspective, les soldats suisses s'effor- « ceront d'autant plus de servir le roi avec dévouement et fidé- « lité, car votre intention, nous le savons, ne consiste qu'à servir « Dieu et honorer le roi, et vous êtes, à ce titre, dignes de toutes « nos sympathies. »

« On est heureux sans doute, ajoute M. Reber, de rencontrer, au milieu du cliquetis de phrases pompeuses que ce voyage avait suscité, quelques paroles sorties du cœur; mais cette satisfaction fait promptement place à une impression pénible lorsqu'on se rappelle que, bien peu d'années après, les Eglises réformées furent, dans toute la France, livrées aux plus sanglantes persécutions. »

Les particularités qu'on vient de rappeler se rattachent à cette première et brillante période du gouvernement personnel de Louis XIV, durant laquelle les protestants français espéraient pouvoir toujours unir à la respectueuse obéissance due au souverain le libre exercice de leur foi. Néanmoins, on reconnaît qu'à cette époque plus d'un esprit s'ouvrait à de moins favorables pressentiments. Cette alliance célébrée avec tant d'éclat et de pompe, les Etats et Villes Suisses avaient longtemps hésité à la conclure. Au point de vue purement politique, elle avait été vivement combattue par d'éminents magis-

(1) Sans méconnaître l'influence de Zwingli sur les premiers développements e la Réforme en France, il y aurait lieu de faire ici quelques réserves, que les oms de Farel, de Calvin et de Th. de Bèze, ces apôtres de la Suisse française, suggèrent naturellement à l'esprit. *(Réd.)*

trats qui craignaient de voir leur patrie s'enchaîner à un puissant voisin et compromettre ainsi sa liberté et son honneur. Mais les répugnances avaient été surtout énergiques et prolongées, au sein des villes réformées de l'Helvétie, en raison de la suprématie de plus en plus menaçante du catholicisme en France. Il est vrai que l'on répondait à cet argument en signalant les coups portés par la France à la monarchie espagnole bien plus catholique, et la présence, dans le premiers de ces états, de nombreux ressortissants réformés. Mais de graves sujets d'inquiétude n'en subsistaient pas moins pour l'avenir.

Dans une des lettres annexes du traité, la France garantissait aux soldats des cantons protestants l'exercice de leur culte, le droit d'avoir leurs aumôniers à eux, d'être reçus dans les hôpitaux sans être sollicités ou inquiétés pour leurs croyances, enfin le droit de ne pas servir contre leurs coreligionnaires.

Durant le séjour des députés à Paris, et indépendamment des négociations politiques auxquelles tous prenaient part, des conférences spéciales eurent lieu entre les représentants des cantons évangéliques et le ministre Lyonne, afin de provoquer des déclarations positives en faveur des réformés de France et de Piémont. Le gouvernement de Zurich avait, en particulier, donné à ses députés de pressantes instructions. Mais le résultat de ces conférences, aussi bien que celui des négociations générales, fut entièrement nul ; les députés ne purent même obtenir audience du roi pour l'entretenir des affaires religieuses, et ils dûrent se contenter de remettre un mémoire aux ambassadeurs de Hollande et d'Angleterre qui les avaient secondés dans leurs démarches.

En regrettant de n'avoir pu vous témoigner par une communication plus importante le vif intérêt que je porte à votre Société et à ses travaux, je vous prie, cher monsieur, d'agréer l'assurance de mon affectueux dévouement.

CHARLES LE FORT.

VARIÉTÉS

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

DISCOURS DE M. GUIZOT

Appelé, par un choix qui n'est qu'un juste hommage aux grands travaux qui ont illustré sa vie, à remplacer M. de Barante comme président de la *Société de l'Histoire de France*, notre président honoraire, M. Guizot, a prononcé, le 7 mai dernier, dans la séance publique de cette Société, l'éloge de son éminent prédécesseur. En reproduisant ici ce morceau, d'une éloquence grave et attendrie, comme les souvenirs d'une amitié à demi séculaire, nous sommes heureux de rappeler les liens qui unissaient déjà notre comité à la *Société de l'Histoire de France*, et qui viennent de recevoir une nouvelle consécration.

Messieurs,

Vous m'avez fait un honneur qui m'a pénétré de reconnaissance en me laissant pénétré de tristesse. Quoi de plus honorable que d'être appelé par vos suffrages unanimes à remplacer M. de Barante! Quoi de plus triste que de succéder à un ami, à un ami de plus de cinquante ans, sympathique et fidèle pendant plus de cinquante ans, au milieu des crises et des vicissitudes qui, de nos jours, dans les idées comme dans les situations, ont si profondément agité les personnes comme les Etats? C'est un bonheur rare qu'une amitié persistante et immuable quand tout chancelle et change autour d'elle. Et les sources de l'amitié qui nous a unis, M. de Barante et moi, sont de celles dont on se complaît à retrouver à chaque pas la trace dans le long cours des années; une constante et intime analogie a existé dans nos goûts et nos travaux, dans nos idées et nos carrières. Nous avons l'un et l'autre sérieusement aimé et servi les lettres et les affaires publiques. Nous leur avons l'un et l'autre donné et partagé notre vie. Et dans ces deux carrières, nous nous sommes

attachés l'un et l'autre aux mêmes études, à la même cause. Dans les lettres, l'histoire; dans la politique, le régime constitionnel et libre ont été les objets préférés de nos pensées et de nos efforts. Quand M. de Barante, en 1808, publiait son *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, je retraçais les débuts poétiques du XVIIe et les chefs-d'œuvre de Corneille portant tout à coup si haut la gloire dramatique de la France. Quand, en 1821, je traduisais Shakespeare, M. de Barante accomplissait pour Schiller le même travail, et il prenait même quelque part au mien, car il me donnait la traduction d'*Hamlet*. Quand, de 1820 à 1830, je m'adonnais à l'étude des origines et du cours de notre civilisation, M. de Barante écrivait l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, ressuscitant, sous ses traits natifs, l'une des grandes époques de cette série de siècles que j'essayais d'expliquer en les parcourant. Et lorsqu'à partir de 1830, la politique a tenu pour l'un et pour l'autre la principale place dans notre vie, nous y avons soutenu les mêmes principes, poursuivi le même but, et tour à tour concouru aux mêmes succès ou subi les mêmes revers.

Vous ne vous étonnez pas, je l'espère, Messieurs, et vous me pardonnez si je m'arrête avec quelque complaisance sur ces témoignages de la sympathie, je pourrais dire de l'harmonie dans laquelle ont vécu les deux hommes que vous avez successivement appelés à l'honneur de vous présider. Je prends un mélancolique plaisir à m'unir encore ainsi, en approchant de ma tombe, à l'ami déjà descendu dans la sienne; et les souvenirs de cette longue union sont pour moi la plus douce explication, comme ils ont sans doute été pour vous le principal motif de votre choix.

Quand, il y a trente et un ans, Messieurs, vous avez pris M. de Barante pour président de votre Société naissante, vous avez eu un juste et profond sentiment du caractère de ses travaux et de la parfaite convenance qui les unissait à votre dessein. Vous vouliez remettre sous les yeux de la France d'aujourd'hui, dans leur forme correcte et complète, les principaux monuments historiques de la France d'autrefois, ceux où nos pères ont fortement empreint les traits originaux de leur vie, de leur âme et de leur sort. Vous pensiez à bon droit que la connaissance familière de ces monuments a pour la France nouvelle un grand intérêt à la fois de curiosité et d'enseignement. C'est l'honneur du genre humain, c'est le privilége

qu'il a reçu de son Créateur d'avoir seul une histoire, d'être une série de générations héritières les unes des autres et intimement unies entre elles par un lien général et permanent, non pas une succession de créatures isolées qui s'ignorent et s'oublient complétement à mesure qu'elles passent sur cette terre. Mais pour que ce sublime privilége brille de tout son éclat et porte tous ses fruits, il faut que les générations humaines qui se succèdent se connaissent et se comprennent véritablement. Je dis plus : il faut qu'elles se portent un sentiment affectueux, et que chacune d'elles, en faisant librement dans l'héritage de ses pères le choix de ce qui lui convient, se souvienne fidèlement de ce qu'elle leur doit et leur rende une justice reconnaissante. C'est précisément là, Messieurs, le sentiment qui a constamment animé M. de Barante dans ses travaux historiques. Il avait toujours présentes à l'esprit la France ancienne et la France nouvelle ; il les connaissait, il les comprenait, il les respectait, il les aimait l'une et l'autre, et il avait à cœur que les fils connussent, comprissent, respectassent, aimassent aussi leurs pères. L'ancienne France, Messieurs, a bien droit, de notre part, à de tels sentiments ; elle a eu des destinées bien orageuses, bien mêlées, bien incomplètes ; elle a désiré et tenté plus qu'elle n'a accompli ; elle a été plus féconde qu'heureuse et plus brillante que prévoyante ; mais elle n'a jamais manqué ni de génie, ni de vertu, ni de puissance, ni de gloire ; et si elle n'a pas promptement atteint à toutes les conditions de liberté et de bonheur des peuples, elle a toujours offert de beaux et abondants modèles des qualités supérieures qui, dans les voies les plus diverses, grandissent et illustrent les hommes. M. de Barante était vivement frappé de cette activité, de cette richesse intellectuelle et morale de notre vieille France à travers toutes ses épreuves ; et soit qu'il l'étudiât dans les aventures héroïques du moyen âge, ou dans les luttes du XVIe siècle, ou dans les splendeurs du XVIIe, ou dans les ambitions du XVIIe, il prenait un noble plaisir à lui rendre hommage et à faire ressortir ses mérites tout en retraçant ses fautes et ses douleurs. Mais sa large sympathie nationale était pure de toute complaisance prolongée pour des souvenirs favoris, de toute préoccupation exclusive, de tout entêtement de classe ou de parti ; et quand il passait de la France d'autrefois à la France d'aujourd'hui, quand il avait à raconter l'histoire et à apprécier les œuvres de la société nouvelle qui, depuis 1789, s'élève si laborieu-

sement sur les assises de l'ancienne société française, il portait dans ses impressions et dans ses jugements le même instinct patriotique, la même indépendance d'esprit, le même soin et la même habileté à démêler le bien du mal, à sentir vivement le beau sous ses plus variables aspects, et à espérer toujours beaucoup de notre patrie sans jamais la flatter.

On peut mettre ses divers ouvrages historiques à une difficile épreuve : qu'en face de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* et du *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle*, on place les *Histoires de la Convention nationale et du Directoire exécutif*, les *Mémoires de Madame de la Rochejaquelein* et la *Vie de M. Royer-Collard*, on ne trouvera entre ces récits et ces appréciations de temps et de faits si différents aucune contradiction, aucune dissonance; partout éclate un filial et respectueux amour pour la France dans toutes ses fortunes et pour tous ses illustres enfants; partout règne un sens moral supérieur à toutes les illusions comme à tous les subterfuges, une haute et souple intelligence politique, une équité sans sceptique indifférence, et une inébranlable résolution de maintenir envers tous la justice et de dire en tous cas la vérité.

Je ne parle et ne dois parler ici que de l'historien; je dirai ceci seulement de l'homme lui-même : M. de Barante était de ceux qui prennent au sérieux ce qu'ils disent comme ce qu'ils font, et qui ont besoin de mettre toujours l'accord entre leur pensée et leur vie. A travers les complications et les transformations précipitées de notre temps, et soit qu'il fallût parler ou se taire, agir ou s'abstenir, entrer dans l'arène ou en sortir, M. de Barante a constamment obéi à cette loi de l'honnête homme et du penseur convaincu. En toute matière et en toute occasion, en politique comme en littérature, en religion comme en politique, sa foi a gouverné sa conduite; sa conduite a rendu témoignage de sa foi. Après plus de quarante ans de vie publique, il a passé ses vingt dernières années dans une retraite pleine de dignité, à son foyer natal, au sein de sa famille, fidèle à ses idées, à ses affections, à ses souvenirs, et uniquement occupé de répandre dans la population qui l'entourait les bonnes œuvres et les bons exemples. La population lui a dignement répondu; elle est accourue, elle s'est pressée autour de son cercueil, et ses obsèques ont été un hommage spontané que toute la contrée qui l'avait vu naître, vivre et mourir, a voulu rendre à sa vie et à sa renommée.

Il vous convenait, Messieurs, il vous appartenait d'appeler un tel homme à l'honneur de présider à vos travaux. Il a joui, pendant trente et un ans, de cet honneur comme d'une juste récompense pour les services qu'il avait rendus à l'histoire de notre patrie; et aujourd'hui, puisqu'il vous a plu de transporter cet honneur de sa tête sur la mienne, je placerai ici, pour justifier votre choix, des paroles que M. de Barante a écrites lui-même dans son testament : « Je ne terminerai pas ces pages auxquelles sont confiées mes dernières pensées sans nommer les amis qui me restent. Je veux qu'ils sachent combien leur amitié m'a été douce, et qu'ils ne m'oublient pas lorsque je ne serai plus. Je prie donc que ce témoignage soit transmis à M. le duc de Broglie et à M. Guizot. »

A cette dernière expression d'une si constante amitié, je n'ajouterai qu'un mot, Messieurs, un seul mot que M. de Barante se plairait à entendre : son vœu sera satisfait : Il ne sera pas oublié.

CHRONIQUE.

Souvenir d'un réformateur. Un journal suisse annonçait récemment la mort du dernier descendant d'Ulric Zwingli, M. Henri Zwingli, pasteur à Dietikon, près de Winterthur. Le défunt possédait, dit-on, plusieurs objets qui avaient appartenu au réformateur, entre autres une coupe d'argent que la ville de Zurich lui avait donnée à l'occasion de son mariage avec Anna Reinhart.

Le Protestantisme en Hongrie. La Réforme qui, dès le XVI[e] siècle, avait jeté de profondes racines dans ce pays, y compte encore de très-nombreux adhérents. On lit dans une lettre adressée par M. François Balogh aux *Archives du Christianisme* : « Nos ancêtres furent assemblés en 1567, à Debreczen, et ils y signèrent la confession de foi helvétique. Le tri-séculaire anniversaire de ce grand événement approche, et notre Eglise vit encore. Voici Debreczen, le berceau du protestantisme hongrois, l'Eglise-mère comptant à elle seule 35,000 calvinistes. Voici le grand collége fondé, il y a deux siècles, qui comptait l'année dernière 410 auditeurs, parmi lesquels 93 en théologie. Dans le lycée dépendant du

collége, on compte 697 élèves, et à l'école primaire 600 enfants, en sorte que notre collége entier, soutenu par des dons volontaires, ne compte pas moins de 1,651 élèves, et de 39 maîtres ou professeurs ordinaires. »

Monument de Calvin. Les travaux de ce vaste bâtiment, contenant une salle où pourront trouver place deux mille auditeurs, touchent à leur terme. L'inauguration est annoncée pour le mois de septembre prochain, et on espère voir réunis à Genève, pour cette solennité historique, des députés représentant les diverses Eglises réformées de l'Europe. Il est à regretter que le comité du *Calvinium*, cédant à un scrupule exagéré, n'ait pas cru devoir placer une statue du réformateur à l'entrée du monument destiné à glorifier sa mémoire.

Une fête au Ban-de-la-Roche. Le 31 mars dernier a été célébrée, dans l'humble paroisse des Vosges, illustrée par Oberlin, une solennité qui laissera dans la contrée de profonds souvenirs. Il y a tout juste un siècle que le pasteur de Walderbach, mort il y a quarante et un ans (1826), arriva dans la paroisse où il devait déployer, durant un ministère de cinquante-neuf ans, les plus touchantes vertus, et accomplir une œuvre de civilisation chrétienne qui subsiste encore. Les habitants des divers villages composant la paroisse du Ban-de-la-Roche, répondant à l'appel de leur consistoire, de nombreux députés de l'Alsace et de Paris, parmi lesquels on remarquait M. Ch. Cuvier, doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg, et M. Rosseeuw Saint-Hilaire, professeur d'histoire à la Sorbonne, ainsi que plusieurs notabilités catholiques, se pressaient au pied de la chaire où retentit la voix d'Oberlin. M. Witz, son petit-fils et son successeur depuis vingt-trois ans, a rendu un digne hommage à la mémoire de son devancier; M. le pasteur Louis Vernes a rappelé les principaux traits de son apostolat, et les enfants des *Poêles à tricoter*, salles d'asile primitives du Ban-de-la-Roche, sont venus à leur tour chanter des cantiques et déposer des couronnes sur la tombe de leur bienfaiteur.

Sociétés savantes des provinces. Parmi les mémoires lus à la dernière réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, la *Revue de l'Instruction publique* signale un travail de M. Dunan,

professeur d'histoire, qui a pour titre : *Du rétablissement de la messe à la Rochelle,* d'après un manuscrit inédit du pasteur Jacques Merlin. Ce manuscrit, déjà publié par M. Crottet, fournit, dit le même journal, une preuve « des difficultés qu'eut à vaincre Henri IV pour faire exécuter son Edit de Nantes. »

Archives de l'Inquisition. Parmi les papiers conservés à la Bibliothèque de l'Université protestante de Dublin (*Trinity College*), se trouvent un grand nombre de registres de l'Inquisition romaine provenant sans nul doute des archives secrètes du Vatican, et acquis, en 1852, au prix de 500 livres sterlings. Ces documents se composent de soixante volumes in-4° et d'un certain nombre de cahiers et feuillets détachés, auxquels le savant M. Gibbings a déjà emprunté la matière de plusieurs publications spéciales. Une de ces publications est consacrée au procès de Carnesecchi, l'un des martyrs de la Réforme en Italie sous le pontificat de Pie V.

Une calomnie historique. Parmi les œuvres les plus distinguées de l'école française à l'Exposition universelle, on remarque un tableau représentant le jeune Henri de Guise prêtant, entre les mains de sa mere, Anne d'Este, le serment de venger François de Guise, son père, assassiné par le fanatique Poltrot de Méré. Sur un verset emprunté à une chanson du temps, et reproduit au fond du tableau, on lit le nom de Coligny, présenté comme un des instigateurs de cet odieux assassinat, imputation cent fois démentie par l'amiral lui-même et qui n'en fut pas moins le prétexte d'un crime plus grand commis à la Saint-Barthélemy. On ne peut que déplorer de voir l'art contemporain populariser ainsi une indigne calomnie contre un des héros les plus purs de la France, contre celui qui, selon la belle expression de Montesquieu, périt à son tour, « n'ayant dans le cœur que la gloire de l'Etat. »

Correspondance des réformateurs. Nous sommes heureux d'apprendre que le second volume de ce précieux recueil, qui fait tant d'honneur au zèle et à l'érudition de M. Herminjard, paraîtra prochainement. Il embrasse six années de la seconde période de nos origines religieuses (1526-1532) et conduit le lecteur, à travers les premières persécutions, jusqu'aux commencements de Calvin et aux préliminaires de la Réforme à Genève.

Un bon livre a bon marché. L'auteur des *Veillées protestantes*, l'historien populaire de la Réformation, M. Puaux, prépare la réimpression d'un ouvrage qui a déjà obtenu un légitime succès. Les sept volumes de l'*Histoire de la Réformation française* seront livrés au prix de 8 fr. 50 c. aux souscripteurs de l'édition nouvelle. On ne peut que recommander un livre qui se recommande si bien lui-même, et dont la place est également marquée dans la bibliothèque de l'homme instruit, et sur les modestes rayons dont se compose la bibliothèque de l'agriculteur et de l'artisan.

Nécrologie. L'Ecosse presbytérienne vient de perdre un de ses plus dignes représentants, M. John Henderson, de Glasgow-Park, dont la libéralité bien connue se répandait en dons magnifiques destinés à soutenir les œuvres de philanthropie chrétienne dans le monde entier. Les legs inscrits sur son testament pour Eglises et Sociétés diverses, parmi lesquelles la France n'est pas oubliée, ne s'élèvent pas à moins de deux millions. On aime à rappeler ici que cet homme de bien, qui fit avec simplicité de grandes choses, fut un des patrons les plus généreux de la publication des lettres de Calvin (*Calvin's Letters*) en Ecosse et aux Etats-Unis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ

SÉANCE DU 11 AVRIL 1867

Après avoir donné lecture du procès-verbal de la séance du 14 mars, le secrétaire présente au comité la copie de plusieurs mémoires inédits tirés de la collection Court, et spécialement un ***Règlement des galères protestantes,*** empreint de l'esprit le plus religieux, qui mérite de trouver place dans le *Bulletin.* Il a reçu la première partie de la ***Relation des souffrances de Blanche Gamond,*** morceau d'un haut intérêt, qui sera édité sous nos auspices par M. Th. Claparède. Il dépose également sur le bureau une copie du catalogue des archives de l'Eglise de la Rochelle, transmise par M. Louis de Richemond, ainsi que plusieurs manuscrits importants pour l'histoire du protestantisme dans le Béarn, offerts à la Bibliothèque du protestantisme français par M. Raymond, archiviste de Pau, auquel il a déjà exprimé les remerciements du comité.

M. Ath. Coquerel fils demande la parole pour une double communication. Il a parcouru récemment un *Dictionnaire de Critique et d'Histoire* de M. Jal, livre savant et curieux, mais qui laisse fort à désirer au point de vue de l'impartialité. Le protestantisme d'Ambroise Paré y est contesté sans autres preuves que sa sépulture dans un caveau de famille de l'église de Saint-André-des-Arts, et vingt-sept pièces officielles (mariages, baptêmes, ensevelissements) qui ne sont rien moins que concluantes à une époque où des cimetières distincts n'existaient pas, et où l'on voyait se produire, dans beaucoup de familles sincèrement protestantes, d'inévitables compromis avec l'Eglise régnante et persécutrice. M. Coquerel cite de curieux exemples de mariages catholiques entre protestants qui n'ont jamais abjuré. L'ouvrage de M. Jal mérite un examen attentif, et sur quelques points une réfutation.

M. Coquerel donne ensuite quelques détails sur un recueils d'*Arrêts contre les Protestants,* curieux répertoire de la persécution de 1726 à 1756, qu'il a vu entre les mains de M. Ch. Meynier, à Nîmes. Il présente enfin au comité deux documents. L'un est une relation des trop nombreux supplices dont Nîmes fut le théâtre pendant l'insurrection cévenole ; l'autre est un récit de la visite de Tobie Rocayrol, agent des ministres de Hollande et d'Angleterre, au camp des Camisards (mai 1704).

Ce second morceau, communiqué par M. le pasteur Fraissinet, d'Aigues-vives, et contenant de curieux détails sur les *Enfants de Dieu*, sera inséré dans un des prochains cahiers du *Bulletin.*

M. Ch. Read rappelle un vœu exprimé à plusieurs reprises pour la reproduction de quelques extraits des procès-verbaux des séances du comité. Dans la voie nouvelle où nous sommes entrés, ce serait, dit-il, un moyen d'associer plus directement le public à nos travaux.

M. H. Bordier partage le sentiment de M. Read et cite à l'appui l'exemple de la *Société de l'Histoire de France* et des diverses Sociétés savantes de Paris ou de province.

M. Schickler croit que cet exemple pourrait être utilement suivi. La mention dans nos procès-verbaux des lettres adressées au secrétaire, et communiquées par celui-ci au comité, serait un encouragement pour nos correspondants. Bon nombre de questions pourraient être ainsi élucidées avec le concours de tous. Notre œuvre deviendrait plus collective.

Un membre demande si le chapitre des *Questions* et *Réponses* ne pourrait pas être ouvert comme par le passé à des communications d'une nature spéciale, parfois utiles et piquantes. Il est répondu par le secrétaire que ce chapitre n'a pas cessé d'être ouvert à qui veut en user sous le titre de *Correspondance,* et le président se chargera de le rappeler au public dans le prochain rapport annuel.

Bibliothèque du protestantisme français. M. Schickler annonce au comité le don fait par Madame veuve Delhorbe d'un très-bel exemplaire de l'*Institution chrétienne de Calvin,* édition de 1566. Il s'est déjà rendu l'interprète de notre vive gratitude auprès de la donatrice. La couverture de ce volume, un des plus précieux trésors de notre bibliothèque, était fort endommagée. Il sera relié dignement par les soins d'un généreux ami, M. Alfred André. Le comité, désireux de témoigner sa reconnaissance à Madame Delhorbe, décide qu'il lui sera offert un abonnement gratuit au *Bulletin.*

Exposition universelle de Paris. La Société de l'Histoire du protestantisme français occupe une place dans la classe 90, section des sciences morales. Elle y est représentée par les quinze volumes de sa collection et par la *France protestante* de MM. Haag, ainsi que par quelques ouvrages publiés sous ses auspices. Quelques beaux spécimens des presses des Estienne et des de Tournes, qu'elle a présentés à la galerie archéologique, doivent être placés, avec l'étiquette de la Société, dans les vitrines consacrées au siècle de la Renaissance.

Paris.— Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1867.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète de la 1re série, t. I à XIV, prix : 150 francs.

—

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

—

Le t. Ier de la 2e série du *Bulletin*, formant un beau volume de 600 pages, est en vente au prix de 10 fr.

AVIS

Les quittances ont été remises le 15 mars à la maison chargée de les encaisser. Il en sera donc présenté aux personnes qui ont soldé leur abonnement *depuis cette époque*. Ces personnes, en les renvoyant, sont priées de mentionner au dos la cause de leur refus.

Les abonnés dont le nom ou l'adresse ne seraient point parfaitement orthographiés sur les bandes imprimées sont priés de transmettre leurs rectifications à l'administration.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année 2e — 3e — 4e — 5e — 6e — 7e — 8e —	10 francs le volume.
9e année 10e —	20 francs le volume.
11e année 12e — 13e — 14e — 15e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1866) : 150 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. »	pour la France.
12 fr. 50 c.	pour la Suisse.
15 fr. »	pour l'étranger.
7 fr. 50 c.	pour les pasteurs des départements.
10 fr. »	pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement le 15 mars, recevront une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. »	pour les départements;
1 fr. 25 c.	pour la Belgique;
1 fr. 75 c.	pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. »	pour l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, secrétaire, avenue de Neuilly, 30, hors Paris. L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1867.